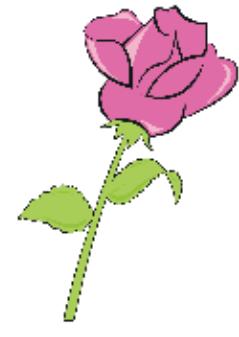


الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
 اتحاد القوى الشعبية
 Union Socialiste des Forces Populaires



المغرب أولاً
 تلابوب جديد بأفق اجتماعي ديمقراطي

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia** Prix: 4 DH N°: 9400 Vendredi 27 Août 2021

Driss Lachgar salue la réaction responsable du ministère des Affaires étrangères à la décision d'Alger de rompre ses relations diplomatiques avec Rabat

Nous aspirons toujours à cet horizon maghrébin auquel nous n'avons cessé de prétendre depuis notre enfance avec les leaders du mouvement de libération et d'indépendance



Page 2

Votez USFP... Votez la Rose
Les principaux engagements de l'USFP



Driss Lachguar salue la réaction responsable du ministère des Affaires étrangères à la décision d'Alger de rompre ses relations diplomatiques avec Rabat

Nous aspirons toujours à cet horizon maghrébin auquel nous n'avons cessé de prétendre depuis notre enfance avec les leaders du mouvement de libération et d'indépendance

Actualité

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a salué la position sage et responsable des autorités marocaines en réaction à la décision d'Alger de rompre les relations diplomatiques avec Rabat, tout en souhaitant que le régime algérien revienne sur cette décision qui ne sert en aucun cas les intérêts des peuples du Maghreb, et tout particulièrement les intérêts des deux peuples, marocain et algérien.

Dans une déclaration à la chaîne Chouf-TV, le dirigeant itihadi s'est dit satisfait de «la réaction responsable du ministère marocain des Affaires étrangères» à la décision malencontreuse des dirigeants algériens. Selon lui, le ministère des Affaires étrangères affirme que le peuple marocain est fortement attaché aux liens de fraternité et de coopération avec le peuple algérien.

Pour rappel, le ministère des Affaires étrangères a réagi, via un communiqué, à la décision d'Alger en soutenant que «le Maroc rejette catégoriquement les prétextes fallacieux, voire absurdes, qui la sous-tendent».

Et la même source de souligner que «le Royaume du Maroc restera un partenaire crédible et loyal pour le peuple algérien et continuera d'agir, avec sagesse et responsabilité, pour le développement de relations intermaghrébines saines et fructueuses».

«Nous espérons que les dirigeants

algériens reviendront sur leur décision», a souligné Driss Lachguar dans sa déclaration à Chouf-TV, reconnaissant que «la décision de rompre les relations diplomatiques de cette manière rend les choses très difficiles. Mais, et parce que nous, Marocains, aimons le peuple algérien, nous aspirons toujours à cet horizon maghrébin auquel nous n'avons cessé de prétendre depuis notre enfance avec les leaders du mouvement de libération et d'indépendance, ainsi qu'avec les leaders du mouvement de libération au niveau maghrébin».

Le dirigeant du parti de la Rose a avancé que ce qui a poussé le régime algérien à prendre une telle décision, c'est son incapacité à résoudre ses problèmes internes, et à imposer son agenda politique pour les résoudre, ajoutant que «des institutions sont en état de déliquescence dans ce pays qui ne dispose pas d'assises fortes et responsables, en plus de la situation sociale en Algérie et ce dont souffre le peuple algérien».

Il a tenu à rappeler les initiatives des autorités marocaines, notamment la main tendue à l'Algérie par S.M le Roi Mohammed VI, dans son discours à l'occasion de la fête du Trône.

Driss Lachguar a souligné que S.M le Roi a tendu la main de fraternité à l'Algérie, afin de tourner la page du passé et d'aller de l'avant, soulignant que les liens unissant les peuples ma-



rocaïn et algérien sont plus forts que l'intransigence de tout régime.

Il a également affirmé que toutes les initiatives marocaines ont été ignorées par Alger. Pis encore, les autorités algériennes ont intensifié leurs attaques contre le Maroc en l'accusant sans preuve tangible d'être à l'origine du déclenchement d'incendies et bien d'autres accusations farfelues et absurdes.

Pour cette raison, Driss Lachguar a considéré que la décision du régime algérien était prévisible.

Mais l'ironie de l'histoire, selon le dirigeant socialiste, c'est au moment où les dirigeants algériens passent sous

silence les signaux positifs envoyés par les autorités marocaines et au moment où Alger rompt ses relations diplomatiques avec Rabat que la France, l'Espagne et l'UE saluent leurs relations exceptionnelles avec le Maroc.

En ce sens, Driss Lachguar a salué le discours du Souverain à l'occasion du 68ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, car «il renferme des messages rassurants quant à la possible amélioration des relations avec le voisin du Nord dans le cadre de la confiance et de l'engagement mutuels».

T. Mourad

Hassan Kaiba : *L'Algérie est devenue un passage pour les mouvements terroristes à l'instigation de l'Iran*



Ministre israélien des Affaires étrangères, Yair Lapid.

La déclaration du ministre israélien des Affaires étrangères, Yair Lapid, lors d'une conférence

tenue il y a deux semaines au Maroc, au sujet des liens qu'entretient l'Algérie avec l'Iran, renferme "des informations

précises", a indiqué le porte-parole des Affaires étrangères israéliennes, Hassan Kaiba.

"L'Algérie est devenue, depuis le début du printemps arabe, un passage pour les mouvements terroristes à l'instigation de l'Iran", a souligné M. Kaiba dans une déclaration au site électronique "Madar21".

"La coopération algéro-iranienne nous préoccupe surtout que l'Iran vise à s'infiltrer dans tous les pays", a affirmé le porte-parole, relevant que les agissements iraniens dans la région du Moyen-Orient sont à l'origine de la destruction et du terrorisme sévissant notamment en Irak, en Syrie et au Yémen.

Il a, dans ce sens, relevé que "l'Iran continue de s'immiscer dans les affaires de pays africains, dont l'Algérie".

S'agissant de l'annonce de l'Algérie de rompre les relations diplomatiques avec le Maroc, M. Kaiba a estimé que "c'est une affaire entre deux pays liés par des frontières et de rapports ancestraux".

Décès d'Abdelkader Kobbi
Les condoléances du Bureau politique



Suite au décès d'Abdelkader Kobbi, oncle maternel d'Abdelhamid Jmahri, membre du Bureau politique et directeur de publication et de la rédaction d'Al Itihad Al Ichtraki, le BP de l'USFP présente, en ces douloureuses circonstances, ses condoléances à Abdelhamid Jmahri, à l'épouse, aux enfants, au frère et à la sœur du défunt respectivement Ali et Aïcha Kobbi, ainsi qu'à l'ensemble de la famille du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons

Nasser Bourita : *Le Maroc sera toujours aux côtés de la Libye sans aucune ingérence ou agenda*

Le Maroc sera toujours aux côtés de la Libye sans aucun agenda, si ce n'est celui de la sécurité et de la stabilité de ce pays, a affirmé, mercredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita.

Le Royaume sera toujours aux côtés de la Libye, en accompagnant ses efforts et ceux de la communauté internationale, sans aucune ingérence ou agenda si ce n'est celui de la sécurité et de la stabilité de ce pays, puisque cette question est capitale pour la région maghrébine qui fait face à plusieurs défis, a souligné M. Bourita lors d'un point de presse conjoint avec le vice-président du conseil présidentiel libyen, Abdallah Al-Lafi, à l'issue de leurs entretiens.

Le ministre a aussi affirmé qu'il a fait part au responsable libyen du soutien de SM le Roi Mohammed VI au processus politique en Libye, aux réalisations du conseil présidentiel et des pouvoirs exécutifs provisoires, ainsi qu'à tous les efforts libyens visant à surmonter les difficultés et à répondre aux aspirations des Libyens.

M. Bourita a, en outre, estimé que la situation actuelle en Libye est marquée par des difficultés au niveau du processus politique, notamment en ce qui concerne la préparation des élections et le respect des engagements relatifs aux aspects sécuritaires et militaires, faisant savoir que le Maroc, conscient de ces contraintes, demeure convaincu que la Libye et les Libyens sont capables de les transcender.

Les élections libyennes sont une



échec importante pour consacrer la légitimité en Libye, a-t-il dit, rappelant le consensus libyen et international au sujet de cette légitimité qui doit être décidée par le peuple libyen, à travers un scrutin sain et transparent.

Le Maroc considère que les contraintes entravant le processus de préparation de ces élections peuvent être surmontées grâce à la volonté et au dialogue serein, tout en faisant prévaloir les intérêts de la Libye, a relevé M. Bourita, ajoutant que le Royaume ne dispose pas d'une baguette ma-

gique mais il a la volonté sincère, conformément aux Hautes Instructions de SM le Roi, d'encourager le dialogue et la négociation entre les Libyens pour parvenir à des consensus en vue d'aplanir ces obstacles.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué avoir évoqué avec le responsable libyen la question de la réconciliation nationale qui demeure un facteur essentiel pour tourner la page du passé et favoriser la cohésion entre toutes les composantes du peuple libyen, soulignant que le Maroc, qui a mené un processus

exemplaire dans ce domaine à travers l'Instance Équité et Réconciliation, est disposé à partager son expérience et à accompagner la Libye.

Évoquant les relations bilatérales, M. Bourita a mis en évidence le souci constant de SM le Roi de préserver les liens solides entre les deux peuples frères et le contact permanent avec les institutions libyennes, à la faveur de la communauté de l'histoire et de l'unité du destin ainsi que des défis auxquels sont confrontés les deux pays dans

la région maghrébine.

Il a, en outre, fait savoir qu'il a abordé avec M. Al-Lafi la tenue, dans les prochaines semaines, d'un forum d'affaires maroco-libyen, ainsi que de la commission consulaire conjointe dans les jours à venir afin de traiter les questions intéressant les communautés libyenne au Maroc et marocaine en Libye.

Les entretiens ont également porté sur le renforcement de la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs importants, notamment l'agriculture, a-t-il conclu.

Campagne de vaccination des 12-17 ans

Le comité technique approuve Pfizer et Sinopharm

Le comité scientifique a finalement approuvé, mardi en fin d'après-midi, les vaccins Pfizer et Sinopharm pour leur utilisation lors de la campagne de vaccination réservée aux 12-17 ans. Cette décision fait suite à l'approbation des deux sérums par le comité technique de vaccination, il y a un peu plus d'une semaine. Pour autant, le démarrage de la campagne n'est pas pour demain.

Et pour cause, les préparatifs ne sont pas encore bouclés. Le vaccin Pfizer impose notamment l'installation d'une logistique et surtout d'une chaîne de froid spécifique. Par conséquent, la date du lancement de la campagne n'a toujours pas été officialisée. Et nul doute que le report de la rentrée scolaire, jusqu'au 10

septembre au lieu du 3, initialement prévu, est intimement lié aux préparatifs d'une campagne lors de laquelle les parents seront certainement invités à la fois à autoriser la vaccination des enfants mineurs, mais aussi à les accompagner au moment de l'administration du vaccin.

Les arguments ne manquent pas en faveur de la vaccination des 12-17 ans, comme c'est le cas dans plusieurs pays européens, dont la France. Mais aussi aux Etats-Unis où 350 enfants y seraient décédés depuis le début de la pandémie. Il faut dire que le variant Delta n'est pas tendre avec les bambins car il est très contagieux. Dès lors, la vaccination permet de protéger les enfants tout comme leurs parents. Et

de fait, il valait mieux reporter la rentrée scolaire où le brassage toute la journée s'avérerait très risqué. Même si on doute que l'ensemble de la catégorie cible puisse être immunisé avant la rentrée.

Une rentrée qui préoccupe au plus haut point le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. D'ailleurs, le report de la rentrée scolaire est dû à "la tendance haussière des nouvelles contaminations enregistrée récemment, à l'émergence et à la propagation de variants plus contagieux et touchant toutes les tranches d'âge. Et enfin, à la disparité de la situation épidémiologique entre les différentes régions", argue le minist-

ère de tutelle, qui rappelle, avait démenti tout report, avant de le confirmer quelques jours plus tard.

Un tâtonnement qui tranche avec la situation épidémiologique qui, elle, ne laisse plus de place aux doutes quant au niveau de propagation du nouveau coronavirus. Mercredi au soir, le bilan épidémiologique du ministère de la Santé faisait état de 8.008 nouveaux cas Covid+, soit 2.271,1 par 100.000 habitants, et de 85 décès en 24h. Le taux de positivité était de 19,27% sur 41.552 tests effectués. Autres indicateurs importants, d'abord, le nombre de cas actifs qui augmente à 69.312 cas. Ensuite, celui des cas sévères ou critiques à 2.582.

Pour ce qui est du taux d'occu-

ption des lits de réanimation dédiés à la Covid-19, il est de 51,5%. Une hausse accentuée par les 371 nouveaux cas sévères ou critiques admis entre mardi et mercredi. En tout, dans les services de réanimation Covid-19 du pays, 69 patients sont sous intubation et 1.415 sous ventilation non invasive. S'agissant de la campagne de vaccination, en termes de première dose, 178.046 personnes supplémentaires l'ont reçue, mercredi, pour un total de 17.871.468 personnes partiellement vaccinées. Concernant les secondes doses, 230.033 personnes les ont reçues. Le cumul depuis le début s'établit à 13.784.900 citoyennes et citoyens marocains ayant achevé leur schéma vaccinal.

C.C

A quelques jours de la rentrée scolaire

C'est le rush sur les librairies

Société



A quelques jours de la rentrée scolaire, c'est le rush sur les librairies du centre-ville de la capitale. Des milliers de parents, d'élèves et de professeurs s'y présentent, comme chaque retour des classes, pour acheter manuels, cahiers et fournitures.

Avec quelques centaines de milliers de livres à écouler, les libraires s'apprentent à enregistrer leur meilleur chiffre d'affaires de l'année, dans une ambiance marquée toujours par la pandémie de la Covid-19 et les inquiétudes suscitées par la récente résurgence de la circulation du virus.

Livres dans les mains et masques sur les visages, enfants et parents semblent heureux de partager ce "rituel". "Nous essayons de faire respecter les mesures sanitaires et de

rappeler constamment aux nombreux clients les gestes barrières", a souligné Jawad, jeune employé d'une librairie.

C'est un "stress supplémentaire" en cette période de l'année déjà caractérisée par le pic d'activité dans ces commerces. "Chaque client doit systématiquement se désinfecter les mains et respecter la distanciation sociale. De même, les matériaux, équipements et fournitures sont constamment stérilisés", a-t-il relaté.

"Nous encourageons les parents à nous transmettre en amont la liste des manuels, cahiers et fournitures, évitant ainsi tout attroupement. Aussi, nous privilégions le paiement par cartes bancaires, particulièrement celles sans contact, qui sont beaucoup plus hygiéniques que le

cash", a souligné le jeune employé.

S'agissant des répercussions de la pandémie, l'employé souligne que les manuels se vendent toujours autant, tandis qu'une baisse des ventes des fournitures (cartables, trousse, stylos, agendas, nldr) fut constatée ces deux dernières années.

Approchée par la MAP, une maman accompagnée de ses deux enfants dit apprécier l'ambiance de chaque nouvelle rentrée scolaire et le "shopping éducatif" qui va avec !

"Les enfants adorent acheter de nouvelles fournitures et entamer une nouvelle année pleine de résolutions d'excellence et de réussite. De plus, s'ils restent sages pendant les courses, nous leur offrons les livres ou bandes dessinées de leur choix", a-t-elle confié.

Dans la ville périphérique de Témara, c'est presque la même ambiance qui anime les librairies, où plusieurs parents accompagnent leurs enfants pour l'achat de nouvelles fournitures, dont le coût représente un fardeau pour de nombreuses familles, quand bien même elles seraient disposées à tous les sacrifices possibles pour assurer une bonne éducation à leurs progénitures.

Yahya, maçon dans un quartier populaire, confie son inquiétude quant aux prix excessivement élevés de certains manuels scolaires et des exigences parfois "exagérées" des établissements.

"Je joins à peine les deux bouts pour inscrire ma fille de 9 ans dans une école privée, mais en plus des frais d'inscription, son école exige une liste interminable de fournitures, dont les tarifs restent exorbitants pour certains articles", déplore-t-il.

"La nécessité est la mère de l'invention", comme dit l'adage. Certaines papeteries de la ville se sont improvisées "médiatrices" pour le recyclage des fournitures: On y trouve alors des manuels d'occasion à des prix revus à la baisse, permettant aux parents de faire des économies et aux enfants de profiter pleinement des livres de leurs précepteurs.

Des centaines de milliers d'enfants marocains retrouveront, le 10 septembre prochain, le chemin de l'école, au lendemain d'élections législatives dont seront issus un nouveau gouvernement et, peut-être, une nouvelle vision de la conduite des chantiers de réforme dans des domaines hautement stratégiques que sont l'éducation et la formation.

Enquête sur une agression à l'arme blanche ayant entraîné la mort d'un gérant de restaurant à Tanger

Le service préfectoral de la police judiciaire de Tanger a diligenté une enquête judiciaire sur l'implication d'un individu présentant des signes de troubles mentaux, dans une affaire liée à des coups et blessures à l'arme blanche ayant entraîné la mort d'un gérant de restaurant à Tanger.

Selon les données préliminaires de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, le suspect, aux antécédents judiciaires dans des crimes de

droit commun, fréquentait régulièrement le restaurant tenu par la victime, un citoyen marocain de confession juive, pour recevoir des repas gratuits, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

La même source précise que le prévenu, âgé de 36 ans, est entré en altercation avec la victime en l'exposant à une agression physique à l'aide d'un couteau de petite taille, ajoutant que le gérant du restaurant a rendu l'âme au moment de

son transport à l'hôpital.

Le mis en cause a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

D'après les premiers éléments de l'enquête et les témoignages recueillis, la victime aurait refusé une demande de l'accusé qui voulait travailler comme journalier dans le restaurant en question, conclut le communiqué.

Accidents de la circulation

15 morts et 2.014 blessés en périmètre urbain la semaine dernière

Quinze personnes ont été tuées et 2.014 autres blessées, dont 73 grièvement, dans 1.465 accidents de la circulation survenus en périmètre urbain durant la semaine allant du 16 au 22 août 2021.

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadvertance des piétons, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction sans usage de signal, au défaut de maîtrise des véhicules, au non-respect du stop, au changement de direction non-autorisé, au non-respect des feux de signalisation, aux dépassements défectueux, à la circulation sur la voie gauche, à la circulation en sens interdit et à la conduite

sous l'emprise de l'alcool, a indiqué mercredi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 35.136 contraventions et dressé 5.232 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 29.904 amendes transactionnelles ont été recouvrées, a précisé la même source.

Les sommes perçues au titre des contraventions ont atteint 6.274.450 dirhams, ajoute le communiqué, faisant état de la mise en fourrière municipale de 3.452 véhicules, de la saisie de 5.232 documents et du retrait de la circulation de 171 véhicules.

Au Mexique, la peur du Covid-19 avant la rentrée scolaire



Quelques jours de la rentrée scolaire au Mexique, Andrea Montero, mère de trois enfants ébranlés par la mort brutale de leur père contaminé au Covid-19, est formelle : sa progéniture n'ira pas à l'école.

"S'ils ne sortent pas pour participer à des fêtes ou aller dans des magasins, je ne vais pas les exposer au risque d'être contaminés à l'école", affirme Andrea, qui porte depuis juin 2020 le deuil de son mari César Fernández, 38 ans, ouvrier sur une plateforme pétrolière.

Les enfants de Mme Montero, qui vit à Veracruz (est), font partie des 131.325 enfants qui, selon la revue britannique *The Lancet*, ont perdu leur mère, leur père ou les deux à cause de la pandémie au Mexique, soit le nombre le plus élevé parmi les 21 pays analysés de mars 2020 à avril 2021.

Selon les estimations de cette publication scientifique, ce chiffre

dépasserait même les 200.000 si l'on prend en compte les décès de grands-parents qui font parfois office de père et mère. Des chiffres présentés au Sénat en avril font pour leur part état d'environ 195.000 enfants laissés orphelins par la Covid au Mexique.

Le chagrin et la peur d'être contaminé font du retour à l'école un défi pour des familles comme les Fernández Monteros, malgré l'appel du président Andrés Manuel López Obrador à retourner en classe le 30 août "qu'il pleuve ou qu'il vente".

Le président estime que l'absence prolongée d'école - qui a commencé en mars 2020 - a affecté les enfants physiquement, psychologiquement et émotionnellement, rendant préférable un retour en classe, même si la pandémie ne faiblit pas.

Selon les statistiques gouvernementales, la probabilité qu'un enfant de moins de 18 ans tombe gravement malade à cause du

Covid-19 est de 0,004%. Deux mois avant la mort de son père, en juin 2020, Paola, 12 ans, avait reçu un violon en cadeau.

La musique est désormais le refuge qui l'aide à apaiser sa tristesse. "Elle gère son chagrin d'une manière différente, elle se concentre davantage sur la pratique de son instrument et a réussi à beaucoup progresser", explique Andrea Montero.

À la douleur s'ajoutent les difficultés économiques qui l'obligent à partager son temps entre la garde de ses autres enfants - César André, 5 ans, et Cédric, 2 ans - et son emploi. "Cédric dit que son père vit sur la lune. Un jour, alors qu'il y avait un quartier décroissant, le garçon a pleuré parce qu'il disait que la lune s'était brisée", se souvient-elle.

Un drame similaire a été vécu par les trois enfants de Raúl Castillo, un employé public de l'Etat de Mexico (centre), décédé en janvier à l'âge de 45 ans. Cynthia,

Uriel et Julio, âgés respectivement de 12, 14 et 20 ans, n'ont jamais su que leur père était diabétique car, pour une raison inconnue, il avait décidé de le cacher à sa famille. "La pandémie est venue l'achever car il était déjà en mauvaise santé", raconte en larmes María Elena Jiménez, sa veuve.

Andrea Montero dit avoir perçu une sorte d'indifférence de la part des enseignants de Paola et César après la mort de leur père. Elle a donc décidé de leur faire suivre des cours virtuels. "Les familles ont perdu leurs repères. Certains orphelins ne voulaient même pas regarder les programmes de télévision et passaient toute la journée en pyjama", explique Fernando Ruiz, un enseignant de 31 ans à Mexico.

La fermeture des salles de classe au Mexique a ainsi affecté quelque 37 millions d'élèves depuis mars 2020, date à laquelle le virus a commencé à se propager dans le pays, selon les chiffres de

l'UNICEF.

Selon cette agence, le Mexique est le pays d'Amérique latine où les enfants ont été déscolarisés le plus longtemps. "Il y a des enfants qui ont subi des pertes, mais aussi ceux qui ont vécu une année si particulière avec le confinement. Ils en sortent avec de l'anxiété, des peurs et des inquiétudes", explique Astrid Hollander, responsable du programme d'éducation de l'UNICEF-Mexique. Le Mexique - qui compte plus de 126 millions d'habitants - se classe au quatrième rang mondial pour le nombre de décès dus au Covid-19, avec près de 254.000 décès, derrière les Etats-Unis, le Brésil et l'Inde.

"Ma fille dit qu'elle est anxieuse depuis la mort de son père. Mais moi je lui explique que nous devons continuer à vivre", confie María Elena Jiménez qui compte sur le retour à l'école de ses enfants pour les aider à retrouver leur sourire.

L'Australie enregistre plus d'un millier de contaminations en 24 heures pour la première fois



L'Australie a enregistré jeudi plus d'un millier de contaminations au coronavirus, une première depuis le début de la

pandémie due à la propagation du variant Delta à Sydney. La Nouvelle-Galles du Sud, Etat qui comprend Sydney, a enregistré un

chiffre record de 1.039 cas en 24 heures.

La vague qui a commencé dans la plus grande ville du pays à la mi-juin compte plus de 15.000 contaminations et s'étend à de plus petites villes, provoquant le retour des restrictions et des confinements dans le sud-ouest australien.

Malgré ces chiffres en augmentation et la pression croissante sur les hôpitaux, la Première ministre de l'Etat Gladys Berejikian a annoncé un léger assouplissement des restrictions pour les personnes vaccinées à partir de mi-septembre.

Lorsque 70% des huit millions d'habitants de cet Etat seront entièrement vaccinés, les rassemblements de cinq personnes seront

autorisés en extérieur dans les zones non sensibles. "C'était la meilleure option pour la santé mentale et le bien-être de notre population tout en présentant le moins de risque", a expliqué Mme Berejikian.

Elle a assuré que le système de santé était en mesure de faire face à la pression supplémentaire grâce à un renforcement de ses capacités, promettant que "tous ceux qui ont besoin d'aide recevront cette aide".

Cette annonce intervient alors que les autorités ont étendu au 10 septembre le confinement pour le reste de la Nouvelle-Galles du Sud, inquiètes de l'augmentation du nombre de cas dans les régions que le vice-Premier ministre John Barilaro a décrites comme "une pou-

drière prête à exploser".

Dans le même temps, l'Etat de Victoria, confronté à une flambée plus modeste dans la ville de Melbourne, a annoncé jeudi 80 nouvelles contaminations. Plus de la moitié des 25 millions d'Australiens sont actuellement en confinement, dont les habitants de Sydney contraints de rester chez eux depuis plus de deux mois.

La campagne de vaccination, d'abord très lente, s'est accélérée ces dernières semaines avec la livraison de nouvelles doses, permettant à un tiers de la population adulte d'être entièrement vaccinée. Le pays a enregistré près de 48.000 infections et 1.000 morts depuis le début de la pandémie.

Meknès poursuit sa mue industrielle

Meknès, qui est l'une des plus importantes régions agricoles au Maroc en termes de production, est désormais un véritable pôle industriel émergent, à la faveur des efforts déployés par les départements ministériels concernés et les instances élues.

En effet, la capitale ismaélienne et sa région ambitionnent de devenir un Eldorado de l'industrie automobile, avec l'installation de plusieurs groupes internationaux, dont Yazaki, Delphi, Yura. Le dernier en date est le géant américain du secteur automobile Lear Corporation, qui a annoncé le renforcement prochainement de sa présence dans le Royaume.

L'équipementier automobile américain vient de créer, en effet, une nouvelle filiale spécialisée dans la fabrication de composants automobiles, laquelle opération vise à renforcer son projet de développement au Maroc, à travers l'entrée en service d'une sixième usine marocaine d'ici fin 2021.

Le nouveau projet, qui devrait être réalisé dans la zone industrielle Sidi Bouzekri sur une superficie de 5.800 m², prévoit la création de 200 nouveaux postes d'emploi, qui viendront s'ajouter aux 15.000 salariés que compte le groupe au Maroc, notamment à Tanger, où il s'était installé pour la première fois (2003).

Un tel résultat a été atteint grâce aux avantages préférentiels que la ville ismaélienne offre aux investisseurs, notamment la disponibilité d'un foncier à un coût compétitif, une main d'œuvre qualifiée, un cadre de vie attractif, outre un bon niveau de connectivité aux principaux ports de Kénitra, de Casablanca et de Tanger Med.

A Meknès, les opportunités du secteur de l'automobile sont ainsi nombreuses grâce à l'optimisation de la chaîne logistique des constructeurs et un capital humain formé et qualifié, avec un turnover de -1%.

Outre l'automobile, les secteurs de l'agroalimentaire, le textile et habillement, les matériaux de construction et les produits pharmaceutiques et cosmétiques offrent également de belles opportunités de développement au niveau de la région.

Ces opportunités sont à saisir, notamment dans le cadre des stratégies adoptées au niveau régional et local, mais aussi du Plan de relance industriel (2021-2023).

Pour tirer son épingle du jeu, Meknès a investi dans le renforcement de son infrastructure en créant des zones industrielles à vocations diverses, dont l'Agropolis (130 ha), Mejjat (57 ha) et la zone de Sidi Slimane Moulkifane (24ha).

Des quartiers industriels ont vu le jour, également, à Ain Slougui (18 ha), route Moulay Driss (40 ha), Lafarge Ciments (300 ha), Sidi Said (13 ha), route El Hajeb (120ha) et route d'Agourai (13 ha), outre des zones d'activités économiques à Borj Moulay Omar (1ha) et à Oujah Arous (25.370 m²).

Ce réseau de zones et quartiers industriels sera renforcé par la création, bientôt, d'une zone industrielle à Ouislane sur une superficie de 65 ha.

S'armer de patience en l'absence d'indicateurs pour un changement de cap



«Les derniers indicateurs conjoncturels disponibles attestent de la poursuite de la reprise de l'activité économique en 2021. Cette dynamique s'est nourrie du redressement de la valeur ajoutée agricole, grâce à la réalisation d'une très bonne production céréalière, soit la deuxième meilleure production après celle de 2014-2015, et de la poursuite de la reprise des activités non agricoles pour regagner leur niveau d'avant-crise (industries manufacturières, BTP, énergie électrique, télécoms...), a indiqué la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration dans sa note de conjoncture.

Selon ledit document, la consommation des ménages aurait regagné sa vigueur, dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Cette évolution tire profit de l'orientation favorable des revenus, en ligne avec la réalisation d'une très bonne campagne agricole, de la reprise de création d'emplois au T2-2021, du redressement des crédits à la consommation et de la bonne tenue des transferts des MRE. Quant à l'investissement, ajoutent les rédacteurs dudit document, il aurait manifesté des signes de rétablissement, en phase avec la poursuite du redressement des importations des biens d'équipement, la hausse des recettes des IDE et la reprise de l'investissement budgétaire.

Concernant les échanges extérieurs, la DEPF indique qu'ils poursuivent leur consolidation à

fin juin 2021, sous l'effet combiné du raffermissement des exportations (+24%), et des importations (+19,5%), se traduisant par une amélioration du taux de couverture de 2,2 points.

Ces indicateurs traduisent-ils une vraie reprise ? «Nous sommes au début de la reprise et on ne peut pas dire que notre économie a retrouvé sa vitalité», nous a indiqué Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V-Rabat. Et de poursuivre : «En effet, deux raisons expliquent cette situation. D'abord, il y a une reconfiguration de l'économie au niveau national et international par la modification des chaînes de logistique. Ensuite, l'instabilité de la demande extérieure sur laquelle le Maroc compte trop depuis 2015 après la stagnation de la demande inté-

rieure».

Pour notre interlocuteur, l'économie nationale ne reprendra sa vigueur qu'à partir de 2023, mais cela exige, selon lui, deux conditions. «Il faut que l'Etat reconfigure son jeu d'offre d'autant qu'il dispose d'un certain potentiel dans quelques domaines (gaz, fabrication des vaccins, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie...). A noter que ces secteurs ont été mentionnés comme des opportunités pour notre pays par le rapport de la Commission spéciale sur le modèle de développement», nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Deuxième condition à prendre en considération est celle relative à la demande intérieure et extérieure. Sur le plan intérieur, l'Etat doit procéder à une politique de redistribution permettant un rééquilibrage des revenus et une augmentation de la consommation. Une politique d'emploi s'impose également. Ces deux politiques seront en mesure de doper la demande intérieure. Sur le plan extérieur, le Maroc doit se positionner à l'international notamment vis-à-vis de pays comme la Chine, la Russie, entre autres. La situation de crise et la reconfiguration de l'économie mondiale imposent de nouveaux partenariats».

Les signes d'une telle mutation de l'économie nationale se sont-ils manifestés dans les orientations de l'Etat ? «Jusqu'à présent, il n'y a pas d'indicateurs indiquant un changement de cap. En effet, ni le nouveau modèle de développement ni la note de cadrage relative à la loi de Finances ne

traduisent ou augurent de transformations majeures. A l'inverse, ces deux documents indiquent que nous sommes encore sur la trajectoire des grands chantiers avec une touche sociale et certaines reconfigurations», a souligné Hicham Attouch. Et de préciser : «Beaucoup de points restent encore flous ou manquent de clarté comme : comment l'Etat compte-t-il doper le secteur privé ? Comment compte-t-il intégrer le secteur informel ? Qu'en est-il de sa politique de repositionnement, de scénario envisagé pour sortir de la dette et comment compte-t-il mobiliser les financements?».

Et qu'en est-il des moyens financiers mobilisés puisque la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire estimé à 24,6 milliards de dirhams (MMDH) au titre des cinq premiers mois de cette année, contre un déficit de 23,3 MMDH à fin mai 2020, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) ? «Parler de déficit budgétaire ou d'un Etat déficitaire est un faux débat. Prenez l'exemple des Etats-Unis qui, malgré un déficit de près de 1.000 milliards de dollars en 2019, demeurent l'une des puissances économiques au monde. En effet, l'essentiel est d'assurer une économie qui tourne et garantit une politique de répartition et de redistribution. La vraie clé pour emprunter le chemin d'une telle économie passe essentiellement par la bonne gouvernance, l'élaboration d'une stratégie et le fait de se doter d'une vision à moyen et long termes», a conclu Hicham Attouch.

Hassan Bentaleb

«La reprise ? On en est au tout début



Le marché monétaire maintient son équilibre

Le marché monétaire a maintenu son équilibre au cours de la période allant du 13 au 19 août 2021, selon Attijari Global Research (AGR). "Les taux interbancaires demeurent stables autour du taux directeur à 1,50% grâce à l'interventionnisme actif de la Banque centrale", précise AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux- Fixed income", ajoutant que les taux MONIA se sont stabilisés à 1,43%.

Bank Al-Maghrib (BAM) continue de satisfaire la totalité de la demande bancaire en monnaie centrale, indique la même source, relevant que celle-ci a connu une hausse de 2,6 milliards de dirhams (MMDH), portant ainsi les injections monétaires de l'institution à travers les avances à 7 jours à 39,5 MMDH contre 36,9 MMDH une semaine auparavant.

Parallèlement, BAM a servi 53,7 MMDH sous forme de prêts garantis et de pensions livrées, contre 57,4 MMDH une semaine auparavant, ajoute AGR, notant l'expiration de deux lignes de prêts garantis d'un montant total de 5,2 MMDH et la création d'une nouvelle de 1,4 MMDH.

Du côté des placements du Trésor, l'encours moyen quotidien avec prise en pension et à blanc a atteint 10,8 MMDH, soit une hausse de 3 MMDH par rapport à une semaine auparavant.

Homologation par le Brésil de "Morocco Foodex", une opportunité pour les exportateurs marocains

Les rapports maroco-brésiliens, notamment les échanges économiques et commerciaux des deux pays, pourraient constituer un modèle de partenariat ouvert, intégré, fructueux et surtout basé sur le principe gagnant-gagnant.

C'est également un exemple tangible de la réussite, dans le nouvel ordre économique mondial, de l'orientation dialogique Nord-Sud.

En effet, les échanges commerciaux entre le Maroc et la première économie sud-américaine se distinguent par une croissance vertigineuse et une régularité sans

failles, ouvrant par leur détermination et leur volonté de toujours aller de l'avant, la voie vers la construction de canaux et ponts incontournables entre l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Dans ce contexte, l'homologation par le Brésil de « Morocco Foodex », établissement public autonome de contrôle et de coordination des exportations, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, constitue une réelle opportunité pour les exportateurs marocains car cela permettra de les encourager et de renforcer leur compétitivité auprès du Brésil.

A titre d'exemple, l'exportation de boissons, d'huiles d'olives et d'huiles de grignons d'olives vers ce pays n'est plus tributaire d'une homologation par un laboratoire du pays sud-américain, après l'inclusion de « Morocco Foodex » au système d'enregistrement des organismes et laboratoires étrangers (SISCOLE), comme l'ont indiqué à la MAP la Chambre de commerce arabo-brésilienne et l'ambassade du Maroc au Brésil.

Concrètement, « cela signifie que lorsque ces produits arrivent du Maroc dans les ports brésiliens, ils n'ont plus besoin d'attendre un rapport d'un laboratoire brésilien



pour être autorisés à entrer dans le pays », explique ladite Chambre de commerce.

Pour Hugo Caruso, coordinateur général de la qualité des végétaux au secrétariat de l'agriculture et de la défense de l'élevage (SDA) au ministère brésilien de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Approvisionnement alimentaire, cette nouveauté « facilite les importations, permettant plus de compétitivité, car le processus d'importation devient plus ra-

pidex.

A ce propos, il est à noter que certains aliments ont besoin d'un rapport pour l'autorisation sur le marché brésilien avec des informations sur les exigences du Brésil pour homologuer le produit sur son marché. Dans le cas des huiles d'olives, l'une des informations à inclure est le niveau d'acidité qui doit se situer dans les paramètres établis par la réglementation brésilienne.

Rappelons que les exporta-

tions marocaines vers le Brésil ont atteint plus de 574 millions de dollars au premier semestre de cette année, soit une hausse de 13,91% par rapport à la même période en 2020.

Au cours des six premiers mois de 2021, le Maroc a dégagé un excédent commercial de près de 364 millions de dollars avec la première économie sud-américaine, en hausse de 55,28% par rapport à l'année dernière.

Rachid Meftah



Les échanges entre le Maroc et le Brésil, un modèle prodigieux de coopération Nord-Sud

Location de voitures : Une envolée des prix qui fait jaser

Alors que la saison estivale bat son plein, les voitures de location se font de plus en plus rares et leurs prix ne cessent d'augmenter, au grand dam des clients qui sont nombreux à déplorer cette situation.

Les tarifs journaliers de location des voitures sont montés en flèche, dopés par une demande grandissante suite à la réouverture des frontières et l'assouplissement des restrictions de déplacement.

Une embellie qui intervient après un épisode douloureux pour les agences de location dont l'activité a été mise à l'épreuve

par la pandémie de Covid-19, à l'instar de l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur touristique.

En effet, plusieurs loueurs n'ont pas survécu à la crise sanitaire liée à la Covid-19 et ont été contraints de mettre la clé sous le paillason. Par conséquent, la flotte des voitures de location s'est réduite significativement, provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande au moment de la reprise de l'activité.

Sur la toile, les internautes s'indignent de la hausse des prix de location qui concerne toutes les catégories de voitures, des pe-

tités citadines aux marques les plus luxueuses. Une situation qui n'arrange pas les voyageurs, en quête du confort et de la liberté que leur procure le déplacement en voiture.

Tenté par un voyage au nord du Maroc en ces temps de canicule, Reda, un cadre du secteur privé, a fait le tour des agences de location à la recherche d'une citadine bon marché mais il a dû changer de plan, faute de choix abordables.

"Les prix ont largement augmenté par rapport à une saison estivale d'avant crise. Cela excède le budget que j'ai prévu pour une

voiture de location", déplore Reda, qui optera pour le transport public pour ses déplacements.

Approché par la MAP, Mounir Chami, professionnel du secteur et président de l'Organisation marocaine du transport routier, a attribué cette situation aux répercussions néfastes de la pandémie, estimant qu'"il n'y a plus assez de véhicules sur le marché pour satisfaire la demande, ce qui fait augmenter les prix et le temps d'attente des clients".

La demande pour les voitures de location s'est effondrée, après

le déclenchement de la crise sanitaire, provoquant des restrictions de déplacement pour les Marocains résidant à l'étranger et les touristes, qui constituent la clientèle principale des loueurs, a-t-il relevé.

Pour redynamiser le secteur, M. Chami a appelé à davantage d'aide en faveur de cette activité qui fait partie intégrante du secteur touristique national, ce qui implique, a-t-il dit, "leur inclusion dans le contrat-programme portant sur la relance du secteur touristique".

Par Youness Akrim (MAP)

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

COUP DE GRÂCE	MENU	DRAME NIPPON	PAROLES VIOLEN-ES	↓	CRACK	FRAGMENT D'UNE BIOPSIE	CHEF D'ÉDITION	CHAMPION	↑	VIBRATION	BAR
								TERRE BÂTISSE			
PORTEUR DE CHARGE				PARTIE DE DAMES	POÈME LYRIQUE PRONOM				LAC DU SOUDAN		
		FEMME FATALE					BIEN EN CHAIR				
PIGE						NAVIRE À VOILES	LETTRES D'ERFOUD		EN SEPTEMBRE		
GOtha											
		DROGUE		DÉCATI	PARTIE D'UNE ÉGLISE				INTERJECTION	NABOT	CHEVEU
CUBE SODIUM	AUTREMENT APPELÉ										
		EN CRISE				EN ESPAGNE		CELLIER			
		AUTREFOIS						SYMBÔLE DU NÉON			
DISCULPÉS						venu au MONDE EMPIRE ANDIN			ARBRE CONIFÈRE		
									BANDE		
LETTRES DE STALINE				PERSONNE BAVARDE				TÊTE DE GNÔME	DIVISEUR		ENLÈVE
				EN SCÈNE	BOUT À BOUT			POSSESSIF			EN CREUX
								CHROME			
PINGRES			BREF ET CONCIS								
POSSESSIF											
EN MYTHOLOGIE: BREUVAGE DES DIEUX ANTIQUES								GRATITUDE			

Solution mots flechés d'hier

IG	GL	OO	N	O	R	M	È	S
E	T	R	A	N	G	E	R	L
C	O	I	R	E	N	E	G	A
R	E	V	E	O	I	N		
G	R	I	S	E	L	A	N	E
I	A	T	T	O	N	A	L	
R	E	N	D	E	G	A	R	N
N	O	U	S	U	A	T		
C	O	V	E	I	L	L	E	
L	I	T	R	O	I	R	E	A
L	E	S	B	I	A	N	I	S
E	L	U	E	N	O	S	E	T

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benbarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Aïtika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoume)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Repos des travailleurs.
- II. Ses gains sont aléatoires. - La nouvelle star ?
- III. Il est encore loin de sa retraite. - Violent.
- IV. Béryllium. - Sorties de secours. - Accord de Lénine. V. Fut un modèle de mère. - Exercer une fascination.
- VI. Ce n'est qu'une vague intention.
- VII. Qui ne manque pas de piquant. - Ponctuellement.
- VIII. Force anti-britannique. - Montecharge. - Vieil accord francilien.
- IX. Forêt septentrionale. - Passe en douce.
- X. Magnétisants.

VERTICALEMENT.

- 1. On y répond par oui ou non.
- 2. L'acteur en joue. - Il ne faut pas y rester muet.
- 3. Il arrive et les jours diminuent. - Céréales killers.
- 4. Prêts à repartir. - Paraphe de George Clooney.
- 5. Notre temps en compte 4. - Sous pape.
- 6. Titane. - Augmenter la note.
- 7. Ne tente personne. - Canton des débus de la Suisse.
- 8. Soustraites.
- 9. Qui n'est plus dans le Petit Larousse. - Premier sous sol.
- 10. Dès potronminet. - Échappe souvent au balai.
- 11. Un homme très recherché. - Sanctionne les brutalités.
- 12. Qualifiant des revendications.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
				6		1	3	7			3	2					
2	9											7		1		3	
6	3			2	5			9	1				4		8		9
9	1			8				7									
		6						1									
		2				7			6	9							
	6	8			7	9			3	1							
1									7	5							
5	3	1		8											3	8	
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
						6						1	2				6
5				9					3	1				9		7	
		7		2					8				3			9	
		1						9		4				1	9		
	8									1				4			
3	2							7					8		6	9	2
	1			6		5							6		5		
7	9			4									8	3			5
				3									7		1		3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>										
3	8	5	4	6	2	9	1	7			5	6	4	7	2	9	1	8	3
9	7	6	8	3	1	5	2	4			3	9	8	5	1	4	2	6	7
2	4	1	9	7	5	6	8	3			1	2	7	6	8	3	5	4	9
1	6	4	5	9	3	8	7	2			4	7	2	8	9	1	3	5	6
5	3	8	2	1	7	4	6	9			9	3	1	2	6	5	4	7	8
7	2	9	6	8	4	1	3	5			8	5	6	3	4	7	9	2	1
4	9	3	1	2	6	7	5	8			7	4	3	9	5	8	6	1	2
8	1	2	7	5	9	3	4	6			6	8	5	1	3	2	7	9	4
6	5	7	3	4	8	2	9	1			2	1	9	4	7	6	8	3	5
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>										
4	6	5	1	8	7	3	9	2			5	7	6	4	8	3	9	2	1
9	3	8	5	2	6	1	4	7			8	9	4	6	2	1	7	5	3
7	2	1	4	3	9	5	6	8			3	2	1	9	5	7	6	4	8
8	4	6	3	7	5	2	1	9			9	3	2	7	6	4	1	8	5
5	9	3	2	1	4	7	8	6			6	8	7	3	1	5	2	9	4
1	7	2	9	6	8	4	3	5			4	1	5	2	9	8	3	7	6
6	8	4	7	5	3	9	2	1			1	4	9	5	7	6	8	3	2
3	1	7	6	9	2	8	5	4			2	5	8	1	3	9	4	6	7
2	5	9	8	4	1	6	7	3			7	6	3	8	4	2	5	1	9

Solution mots croisés d'hier

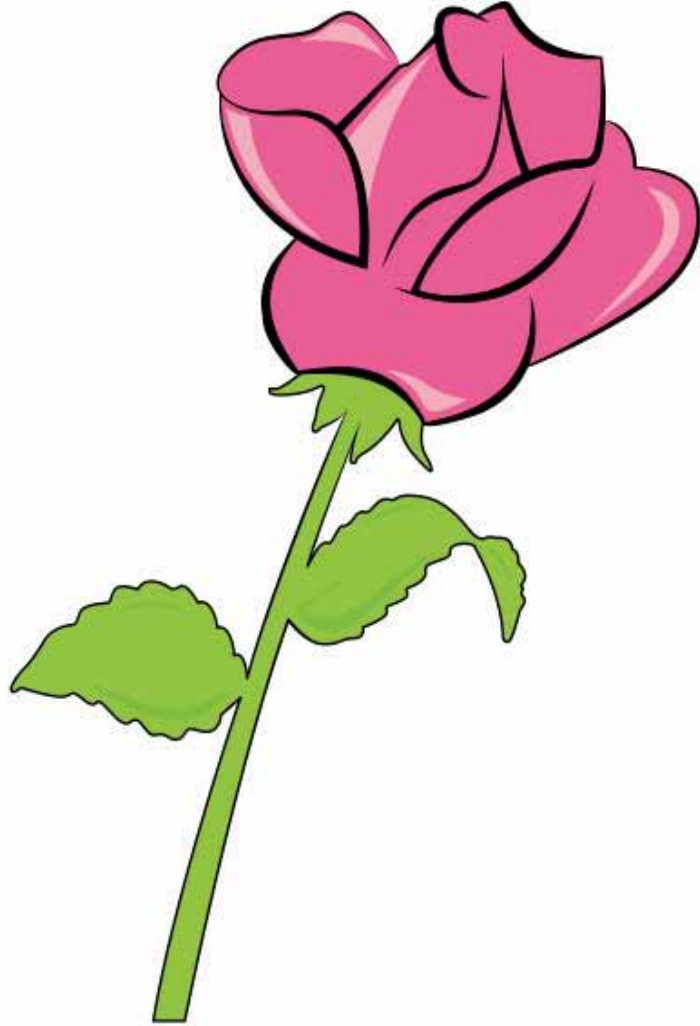
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	U	N	I	F	O	R	M	E	M	E	N	T
II	R	O	M		C	H	O	U	I	N	E	R
III	B	I	B	E	R	O	N		E	L	I	E
IV	A	R	I	D	E		D	E	S	I	G	N
V	N		B	I	S	S	E	R		S	E	T
VI	I	L	E	T		O	R	N	E	E		I
VII	S	E	R	I	A	L		E	P	E	L	E
VIII	E	N		O	N	D	E	E	S		A	M
IX	E	T	O	N	N	E	S		O	N	C	E
X	S	O	U	S	E	S	T	I	M	E	E	S



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵙⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

Union Socialiste des Forces Populaires



المغرب أولاً

تناوب جديد بأفق اجتماعي ديمقراطي

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Votez USFP... Votez la Rose

Les principaux engagements de l'USFP

« Dans ce contexte difficile, il est vital de pourvoir les Marocains d'un système de santé à la portée de tous. Il est impératif de résoudre les dysfonctionnements du système sanitaire à travers l'instauration d'un régime global d'aide médicale qui repose sur l'équité, la justice territoriale et une vision générale quant au traitement du domaine sanitaire »

De la plateforme du Premier secrétaire de l'USFP sur la pandémie de Covid-19.

« Il n'y a pas d'autre solution que de vivre notre époque et de nous projeter vers l'avenir avec l'entière contribution des femmes considérées comme acteur axial dans l'édification démocratique et partie essentielle dans l'équation du développement et l'élévation sociétale »

Du mémorandum de l'USFP sur le Nouveau modèle du développement.

« La suppression des disparités sociales passe par l'égalité des chances dans l'enseignement, en vue de permettre à l'ensemble des enfants du peuple d'avoir les outils du savoir, et ce via la même manière et le même moyen. Tout en adoptant des programmes et des méthodes permettant de disposer des outils de l'esprit rationnel et critique et de mettre entre les mains de la nouvelle génération les moyens et les clés de son adhésion à la révolution scientifique, aussi bien immédiatement que prochainement »

De la plateforme du Premier secrétaire de l'USFP sur la pandémie de Covid-19.

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Pôle social

1 L'intégration sociale globale, source de motivation pour le développement et outil de stabilité et de solidarité sociales

- Lutte contre l'abandon et le décrochage scolaires, le redoublement et l'échec scolaire
- Programme « Chance » pour encourager les personnes à besoins spécifiques
- Rehaussement de l'attractivité de l'investissement dans les régions les plus précaires à travers des mécanismes incitatifs
- Création de Caisses d'investissement pour le logement social
- Garantie d'un salaire minimum des personnes âgées qui n'ont pas de revenu ou de pension de retraite
- Augmentation du SMAG à 2.500 DH net par mois à l'horizon 2026

2 Garantir à tout le monde le droit à un service sanitaire public de bonne qualité

- Contribution à hauteur de 10% pour ce qui est des régions et des collectivités territoriales dont les budgets dépassent les 500 millions de centimes
- Augmentation du budget sectoriel à un taux de 10% à l'horizon 2026
- Mise en place d'une charte nationale et d'un conseil national de la santé
- Adoption d'un numéro d'identification et d'un dossier sanitaire numérique unifié, avec l'instauration d'une gouvernance institutionnelle
- Répartition géographique équitable des ressources humaines
- Plan d'urgence pour augmenter le nombre des médecins et des professionnels lauréats, ainsi que le développement des systèmes de formation

3 Protection sociale globale et permanente pour réaliser la justice sociale

- Renforcement de la gouvernance institutionnelle
- Adoption d'un budget social national, annexé à la loi de Finances
- Création d'une tribune numérique unifiée pour les réclamations concernant les services de la protection sociale
- Mise en place d'un système informatique global et intégré

4 L'emploi...pilier du pouvoir d'achat et fondement de la justice sociale

- Adaptation des bourses des programmes de promotion de l'emploi au SMIG
- Création de la Caisse nationale de soutien de la créativité en matière d'investissement pour financer les projets des jeunes
- Création du programme « Capacité » en vue d'accompagner les associations et les coopératives en matière d'employabilité des jeunes
- Mise en place du programme « Compétences » pour encourager les entreprises à intégrer les personnes ayant une formation technique supérieure
- Orientation de la Formation professionnelle vers l'accompagnement des secteurs émergents
- Renforcement du rôle des régions dans la promotion de l'emploi sur le plan local

5 L'école de l'égalité des chances, ouverte sur le monde et permettant l'élévation sociale

- Limitation de l'abandon scolaire et des phénomènes de décrochage et de redoublement dans le milieu scolaire
- Modernisation de l'enseignement préscolaire, tout en le liant à l'enseignement primaire afin de concrétiser la continuité pédagogique
- Rehaussement des qualifications des ressources humaines, notamment en ce qui concerne l'enseignant
- Adoption des méthodes et des moyens pédagogiques adéquats, encourageant le développement des compétences de l'apprenant
- Préservation des acquis de la famille de l'enseignement
- Mise en œuvre efficiente de la dimension régionale
- Reconsidération de la vie scolaire et promotion des centres d'accueil des élèves des deux sexes

6 Une université publique avec une formation d'un niveau élevé pour produire le savoir et faire émerger les élites de demain

- Création de l'interdisciplinarité au sein des universités
- Mise en place d'une carte équitable de la répartition géographique des établissements universitaires
- Développement du système juridique de l'enseignement supérieur
- Amélioration du taux d'encadrement universitaire
- Reconsidération de la vie étudiante et augmentation de la capacité d'accueil dans les cités universitaires
- Renforcement de la gouvernance des établissements universitaires

7 L'habitat convenable, condition pour la préservation de la dignité humaine et l'élévation sociale opportune.

- Développement du cadre institutionnel et consolidation du partenariat entre l'Etat et le secteur privé
- Intégration de la politique de logement dans la vision stratégique de développement de la ville
- Révision de façon globale de la vision relative à l'habitat social, tout en mettant un terme au monopole et à la spéculation immobilière
- Adoption d'un nouveau mode d'investissement dans l'habitat destiné à la classe moyenne
- Restructuration des quartiers qui manquent d'infrastructures, des tissus urbains anciens et maisons menaçant ruine
- Incitation des régions et des collectivités locales au développement de politiques locales d'habitat social

Pôle économique

8 Consolidation de la classe moyenne et lutte contre la précarité, leviers pour le développement économique et piliers de la paix sociale

- Augmentation de la tranche de revenu exonérée d'impôt, passant de 30.000 à 50.000 dh annuellement
- Révision de la TVA afin de rehausser le pouvoir d'achat
- Prendre en considération le revenu familial comme base de calcul de l'assiette fiscale et adopter un taux de prélèvement en fonction des charges sociales
- Création d'une classe moyenne dans le monde rural
- Mise en place d'une offre de logement adéquate aux personnes à revenu moyen
- Amélioration des services publics dans les domaines de l'enseignement, de la culture et du divertissement
- Amélioration de l'accès aux services sanitaires, en réduisant la part à la charge des assurés

9 Consolidation de l'investissement national, levier pour le développement d'une économie régulière et créatrice de postes d'emploi

- Plan d'investissement public pour renforcer une infrastructure sociale essentielle et avancée (100-120 milliards de dh)
- Mettre fin à l'économie de la rente, du clientélisme et du monopole, avec l'orientation du capital national vers les secteurs innovants et créateurs d'opportunités d'emploi
- Développement du rôle de Bank Al-Maghrib en vue d'encourager les investissements, de réaliser le développement et de financer les entreprises à travers une réelle concurrence du taux d'intérêt
- Consolidation de la dette publique interne à travers la mobilisation d'une partie de l'épargne nationale et la création d'un grand fonds national d'emprunt
- Création d'un électrochoc via la mise en place de 30.000 PME
- Création d'une banque publique d'investissement
- Amélioration de l'accès aux demandes publiques
- Elaboration d'une nouvelle charte d'investissement, tout en simplifiant les procédures administratives et leur numérisation complète

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Pôle économique

10 Un régime fiscal juste et équitable en vue d'orienter de façon efficiente le développement économique

- Création d'un impôt sur la fortune et ajout de nouvelles tranches pour les revenus élevés
- Encadrement du pouvoir discrétionnaire de l'administration fiscale
- Développement des ressources des collectivités territoriales à travers l'élargissement de l'assiette et l'efficacité du rendement
- Allègement de la concentration et de la pression fiscale à travers l'élargissement de l'assiette fiscale
- Neutralité totale de la TVA
- Criminalisation de l'évasion fiscale
- Réduction des exceptions et annulation des exonérations et des avantages fiscaux à effet et valeur ajoutés limités

11 Création d'un changement structurel dans le tissu productif afin de satisfaire la demande intérieure et la concurrence dans les marchés internationaux

- Généralisation de l'arsenal des mesures destinées aux professions mondiales au Maroc à l'ensemble des activités industrielles
- Rendre "Made in Morocco" une marque de qualité à travers la généralisation de la conformité et du contrôle qualité
- Renforcement des mécanismes de préférence nationale et de consommation des produits marocains
- Création d'une instance autonome de leadership sous l'égide du chef du gouvernement pour suivre la convergence et la cohérence des politiques sectorielles
- Viser l'autosuffisance dans les secteurs à forte consommation nationale à travers l'amélioration de la production nationale (céréales, lait et oléagineux)
- Promulgation de « la loi de l'entreprise émergente et de l'innovation » en vue de développer l'économie numérique
- Amélioration de la complémentarité entre l'industrie et les autres secteurs, et une plus grande intégration de l'industrie marocaine dans les chaînes de valeur mondiales

12 Une économie verte pour une justice spatiale et une croissance durable et responsable

- Équipement entier des zones rurales et des petites villes pour accroître leur attractivité auprès des habitants et des entreprises
- Généralisation des réseaux d'assainissement et des stations de traitement des eaux usées
- Une politique nationale incitative à l'utilisation des énergies renouvelables et à la rationalisation de la consommation des énergies électriques
- Aménagement spatial au niveau des régions au service du développement durable
- Exploitation rationnelle des ressources hydriques, énergétiques et environnementales
- Création d'une institution nationale pour la gestion des décharges
- Encouragement de la concurrence dans la commercialisation des produits pétroliers dans différentes régions, avec une régulation efficace des marchés libres et en garantissant des prix justes au consommateur

13 La recherche scientifique de pointe, un facteur essentiel pour la transition vers les modèles économiques émergents et le soutien à l'innovation

- Mise en œuvre du Fonds national de financement de la recherche scientifique
- Création du cadre juridique « chercheur » pour l'encouragement des initiatives scientifiques et de l'innovation
- Augmentation des dépenses de recherche et de développement de 0,7% à 2,5% du PIB d'ici 2030
- Accélération de la mise en œuvre du Conseil national de la recherche scientifique
- Stimulation de la recherche et du développement privés dans le cadre de partenariats entre l'université et l'entreprise
- Création d'organismes régionaux pour la recherche scientifique

Pôle sociétal

14 La protection de l'enfance, premier élément fondamental dans la formation du citoyen de demain

- Intégration des droits de l'enfant dans les politiques publiques
- Adoption d'un concept intégré d'espaces de colonie de vacances publics
- Atteindre l'objectif 0 enfant dans la rue à l'horizon 2026
- Développement d'un arsenal juridique et législatif global pour protéger les droits de l'enfant
- Accélération de la mise en place du Conseil consultatif pour la famille et l'enfance
- Mise en place d'un comité régional pour la protection de l'enfance

15 Il n'y a pas de développement sans une pleine participation des femmes et sans mettre définitivement fin à toute forme d'injustice et de violence à leur rencontre

- Modification du Code de la famille pour assurer l'égalité des droits et des devoirs des femmes et des hommes, et donner la priorité aux intérêts des enfants
- Établissement d'une loi obligeant les instances civiles, syndicales et professionnelles à avoir une représentation féminine à raison du tiers, dans la perspective de parité
- Instauration d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine du travail et des salaires
- Révision radicale de la loi contre les violences faites aux femmes
- Accroissement de la représentation des femmes aux postes de décision
- Promotion d'une approche genre dans les politiques publiques

16 L'éducation et le travail, socle de la libération des énergies créatives chez les jeunes

- Accélération de la mise en œuvre du Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative
- Création d'un fonds national de soutien à l'innovation d'investissement pour le financement des projets des jeunes
- Création de complexes régionaux "Forum de Jeunes" pour l'orientation et l'accompagnement
- Adoption d'une politique publique nationale intégrée
- Dispositif "Espoir Jeunesse" pour relancer l'emploi
- Renforcement des mécanismes d'inclusion sociale des jeunes, notamment en milieu rural

17 Ordonner la participation politique des Marocains du monde pour un meilleur accompagnement

- Mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives à la participation politique
- Développement d'un soutien administratif et juridique au profit des Marocains du monde
- Renforcement de l'accompagnement social au profit des MRE
- Implication des compétences des MRE dans les instances de gouvernance
- Consolidation du dispositif institutionnel concernant les Marocains du monde
- Promotion de l'action culturelle destinée aux Marocains du monde

18 Un sport «marocain» fort et contribuant à la cohésion sociale

- Adoption d'une politique publique intégrée pour la promotion du sport national
- Création d'un observatoire national pour le suivi et l'évaluation des plans sportifs
- Révision complète du système de formation sportive
- Adoption de lois encourageantes et soutenant l'action sportive
- Développement du système de sport scolaire et universitaire
- Soutien de la recherche scientifique dans le domaine du sport

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Pôle culturel

19 Emergence d'un pôle culturel encourageant la créativité et la pensée



20 Préserver l'identité et promouvoir la diversité culturelle et l'ouverture



21 L'industrie culturelle, une valeur ajoutée pour le renforcement de l'investissement national



“ L'USFP souligne, en tant qu'acteur historique dans le champ culturel national, la dimension démocratique et moderniste de la culture, qui nécessite la mise en œuvre effective des exigences constitutionnelles liées au respect des principes de pluralisme, de diversité, de citoyenneté et de liberté d'opinion et d'expression. Il est donc nécessaire de créer une dynamique sociétale forte rejetant toutes les formes d'aliénation conservatrice et de pensée nihiliste, et qui est capable de produire un nouveau pôle culturel contribuant à promouvoir la libre créativité, la culture de la différence et l'esprit de coexistence et d'ouverture sur l'autre. ”

Extrait du mémorandum de l'USFP sur le nouveau modèle de développement

Pôle institutionnel

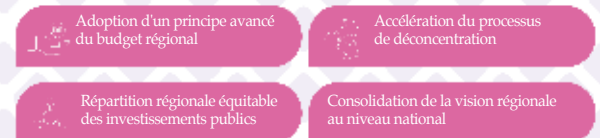
22 Consolider les droits et libertés selon une perspective moderniste et progressiste



23 Une justice forte et équitable, condition sine qua non au soutien du développement et à la préservation de la dignité du citoyen



24 La régionalisation avancée, une véritable porte d'entrée vers la justice spatiale et sociale



25 La gouvernance publique, un pilier principal pour le renforcement de la construction démocratique et pour la réussite du développement



“ Notre soutien au rôle de l'Etat dans l'amélioration des conditions de vie des catégories les plus vulnérable au sein de la société et notre appui aux entreprises oeuvrant pour le développement ne proviennent pas de la crise. Ce n'est pas un slogan farfêlu ni une position opportuniste. Aujourd'hui, il est inéluctable pour tout le monde que nous avons besoin d'un Etat qui s'emploie à offrir des opportunités équitables à même de favoriser la réussite de ses citoyens aussi bien en ce qui concerne leur santé et leur éducation que s'agissant de leurs exigences de première nécessité. C'est cela l'Etat juste. ”

Extrait du mémorandum de l'USFP sur le Nouveau modèle de développement

Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Observation non partisane des élections législatives, régionales et communales 2021

Mobilisation de 2600 observateurs par le CAOÉ

Le Collectif associatif pour l'observation des élections (CAOE) mobilise plus de 2.600 observateurs pour les prochaines échéances électorales prévues le 8 septembre prochain, selon son coordinateur national, Kamal Lahbib, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Casablanca et consacrée à la présentation du bilan des préparatifs concernant l'observation du processus électoral 2021 dans le cadre du projet «Observation non partisane des élections législatives, régionales et communales 2021», avec le cofinancement de l'Union européenne.

Kamal Lahbib a, en effet, souligné que 2.620 observateurs (dont 30% de femmes avec plus de 60% qui assurent l'observation pour la première fois) répartis sur les 12 régions du Royaume prendront part à l'observation «impartiale» du déroulement du processus électoral (campagne pré-électorale,

dépôt de candidature, campagne électorale, jour du scrutin et recours électoraux).

Il a également assuré que les observateurs seront chargés d'accomplir leurs missions dans les bureaux de vote sélectionnés pour l'observation de toutes les phases du processus électoral, précampagne, campagne et jour du scrutin.

Dans une déclaration lors de cette conférence de presse, Abdellah Messdad, membre du secrétariat général du collectif, a fait savoir que le CAOÉ a développé depuis 2002 une expertise en matière d'observation des élections «en termes de méthodologie, de contenu et d'outils avec un référentiel international des droits de l'Homme compatibles avec la législation marocaine, tout en tenant compte des préoccupations sociales et politiques de l'environnement électoral et en intégrant l'approche genre, la question des jeunes, des droits

des personnes en situation de handicap, de l'accessibilité, etc».

Selon lui, la stratégie de travail du CAOÉ est basée sur la mise en place d'une structure administrative ; la sélection de 6 coordinateurs régionaux ; le choix des encadrants répartis sur toutes les régions du Royaume, en plus de 21 encadrants bénévoles ; l'organisation de formations sur le référentiel international, les lois nationales, la méthodologie, la communication et les principes et règles éthiques, ainsi que des formations au profit des formateurs, des observateurs ; la réalisation d'une étude sur les nouveautés de l'arsenal juridique et sur les jeunes et les élections, la réalisation de cartes dynamiques sur l'observation ; le suivi des recours et contentieux électoraux et la rédaction des rapports préliminaires et finaux sur les résultats de l'observation.

Le CAOÉ a relevé le rôle important des médias dans le déroulement du

processus électoral, tout en soulignant que «la contribution des médias permet une participation élargie des parties prenantes à la vie politique, d'inscrire le Maroc dans une dynamique positive, favorable à une meilleure représentativité des citoyens et à un accès aux ressources, droits et opportunités, de relever et d'informer au sujet des diverses violations, manipulations pouvant affecter les processus électoraux».

Selon les instigateurs de cette initiative citoyenne, le CAOÉ entend, par l'observation et l'évaluation des élections, contribuer à la consolidation du processus démocratique et au renforcement des principes de citoyenneté et d'Etat de droit, et ce en participant à la sensibilisation du public et à la restauration de la confiance dans le processus politique et en protégeant les élections de tout abus.

Mourad Tabet

Coup d'envoi de la campagne électorale

La campagne électorale pour le scrutin du 8 septembre a démarré jeudi (00H00), marquant ainsi le début d'une étape importante sur la voie de la consolidation de la pratique démocratique au Maroc.

La campagne, qui prendra fin mardi 07 septembre à minuit, constitue une occasion pour les formations politiques en lice de présenter et de défendre devant les électeurs leurs programmes et projets économiques, sociaux et culturels en vue de les convaincre à adhérer aux approches qu'elles préconisent pour surmonter les défis auxquels le pays est confronté.

Contexte pandémique oblige avec la propagation de Covid-19, les partis politiques seront obligés d'ajuster leurs stratégies de communication, de recourir aux techniques numériques (visioconférences, meetings hybrides,...), de limiter au minimum les rencontres conventionnelles et d'observer scrupuleusement les restrictions en vigueur contre la pandémie.

Compte tenu de ce contexte exceptionnel et inédit, les partis politiques sont appelés à élaborer une feuille de route souple et aisément adaptable à la situation pandémique, en ajustant leurs

techniques de communication avec les mesures préconisées par les autorités sanitaires et les orientations du gouvernement en matière de gestion de la pandémie.

La campagne électorale a été précédée par le dépôt des candidatures aux élections générales, une opération qui s'est déroulée du 16 au 25 août à minuit.

Les candidats en lice, issus de 32 partis en situation régulière pour le prochain scrutin, couvrent des circonscriptions électorales locales et régionales.

Les listes électorales relatives aux élections législatives 2021 prévues ont enregistré un total de 17.983.490 inscrits, selon le site officiel relatif aux listes électorales.

Les statistiques arrêtées le 30 juillet 2021 font ressortir que 17.983.490 citoyens se sont inscrits pour participer au scrutin du 08 septembre prochain, à savoir 2.280.898 nouveaux électeurs par rapport aux dernières échéances électorales.

En termes de genre, 46% des électeurs sont des femmes et 54% sont des hommes, tandis que 46% des votants proviennent de zones rurales et 54% d'espaces urbains.

S'agissant de la segmentation par

âge, 23% des électeurs ont 60 ans et plus, alors que 9% ont entre 55 et 59 ans et 20% entre 45 et 54 ans. Les votants âgés de 35 à 44 ans représentent 21%, contre 19% pour la tranche des 25-34 ans et 8% pour les 18-24 ans.

S'agissant du financement, la décision du chef du gouvernement n° 21.24.3 datée du 26 mai 2021 a fixé le montant global de la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales pour l'élection des membres de la Chambre des représentants à 160 millions de DH.

La décision N° 21.25.3 publiée à la même date fixe, quant à elle, la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales pour les communales à 180 millions de DH, contre 80 millions de DH pour les régionales.

En prévision du prochain scrutin, le chef du gouvernement avait appelé à fournir des "facilités" aux cadres et aux fonctionnaires et de réunir les conditions adéquates et équitables permettant aux personnes souhaitant se présenter aux élections de préparer les dossiers et de les déposer auprès des autorités compétentes.

La circulaire (N°15/2021) préconise d'accorder des autorisations exception-

nelles de s'absenter durant la campagne électorale pour les candidats, à condition que cela ne perturbe pas le fonctionnement normal des services publics.

Elle appelle également à accorder une autorisation de s'absenter le jour du scrutin aux fonctionnaires et agents qui seront désignés par les têtes de listes électorales ou par les candidats afin de les représenter au niveau des bureaux de vote pour observer le processus de vote, le dépouillement des voix et l'annonce des résultats.

De même, il s'agit de permettre à tous les cadres, fonctionnaires et agents travaillant dans les administrations et les établissements publics de s'acquiescer de leur devoir national en participant au vote.

Les prochaines élections étant une étape importante dans le processus démocratique du Royaume, il est crucial de gagner le pari, notamment à travers une bonne gestion et une organisation efficace, pour garantir le déroulement du scrutin dans les meilleures conditions, tout en veillant à mettre en œuvre les dispositions contenues dans les différents textes juridiques régissant les opérations électorales en vue de garantir leur crédibilité et leur intégrité.

MAREE ESSALAM « S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/07/2021 enregistré à SAFI, le 20/07/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MAREE ESSALAM « S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE »
OBJET : La société a pour objet :
 - Marchand de poissons en détail
 - Exploitant de restaurant-Snack

- Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets susvisés-ou de nature à favoriser le développement des activités de la société.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à : LOTS KOUTOUBIA N° 2-173 HAY SIDI ABDELKRIM SAFI.

DURÉE : 99 Ans à dater de sa constitution.
CAPITAL SOCIAL : 90.000,00 DHS divisé en 900 parts sociales de 100 DH chacune entièrement libérées et attribuées comme suit :

- Monsieur AZIZ SOUHAIR ... 900 PARTS : 90.000,00 DH
GÉRANT : AZIZ SOUHAIR

EXERCICE SOCIAL : Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année
IMMATRICULATION : La société est immatriculée au R.C N° 11983 du 29/07/2021 du tribunal de 1ère instance de SAFI.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANTE

N° 7407/PA

LIGHTING GLORY « S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/06/2021 enregistré à SAFI, le 01/07/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LIGHTING GLORY « S.A.R.L D'ASSOCIE UNIQUE »
OBJET : La société a pour objet :

- L'achat, la vente, le commerce en détail, la distribution de tous produits, articles et matériels d'électricité ;

- Travaux d'électricité ;
 - Travaux divers ;
 - Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets susvisés-ou de nature à favoriser le développement des activités de la société.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à : LOT 13 LOTS KOUTOUBIA N° 2 SAFI 46000.

DURÉE : 99 Ans à dater de sa constitution.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune entièrement li-

bérées et attribuées comme suit :

- Monsieur YOUSSEF CHAKIR... 1000 PARTS : 100.000,00 DH
GÉRANT : YOUSSEF CHAKIR gérant durée illimitée
signature : YOUSSEF CHAKIR
EXERCICE SOCIAL : Du 01 janvier au 31 décembre de chaque année
IMMATRICULATION : La société est immatriculée au R.C N° 11949 du 19/07/2021 du tribunal de 1ère instance de SAFI.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE GERANTE

N° 7408/PA

TECNOMAR

Au capital de 5 000 000,00 DHS
1) Siège sociale : BD MED JAMAL EDDORA RES AL HAMD IMM/C/ B1 ETG3 BEAUSITE AIN SBAA CASABLANCA RC : 131189

Aux termes des délibérations de l'âge du 12 juillet 2021, il a été décidé de :

1. Après avoir pris connaissance du projet d'augmentation du capital proposé par le président, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital en numéraire pour le porter à 5 000 000 dhs en émettant 40 000 (quarante mille) parts sociales d'une valeur nominale de 100 dhs cette augmentation est réalisée par incorporation des bénéfices non distribués pour un montant 4 000 000.00 dhs

2. L'Assemblée Générale en conséquence des résolutions précédentes décide une refonte intégrale des statuts, ces derniers comporteront toutes les modifications antérieures y compris celles du présent procès verbal.
Dépôt légal : a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°789752 en date du 12/08/2021

N° 7409/PA

Société « IG INDUSTRIE » SARL AU

Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 16/06/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivant :

- Dénomination Sociale: «IG INDUSTRIE »
 - Forme Juridique : SARL AU
 - Capital : 100000 DHS réparti en 1000 part de 100 dirhams chacune entièrement libéré.
 - Siège Sociale : RUE 7 N 5 ETAGE 2 APT N° 4 SAADA SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
 - Durée : 99 ans
 - Objet Sociale : IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT)
 - Gérance : Mme FAIZA BENAZOUZ est nommé gérante de la société pour une durée illimitée.
 - Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°789753 en date du 12/08/2021

- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°513095.

N° 7410/PA

MEDIACOMPT SARLAU TRAVAUX DE COMPTABILITE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
 Mohammedia Rue 31 N° 41 Kasbah Constitution

I-Aux termes d'une acte S.S.P en date à Mohammedia le 25/06/2021, il a été établi les statuts dont les caractéristiques sont :
DENONINATION : HEISENTECH SARLAU
OBJET : INFORMATIQUE (PROGRAMATEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR) - NEGOCIANT -TRAVAUX DIVERS

SIEGE SOCIAL : LOT VIADICCI RES RANIA IMM F 1ER ETG N° 2 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA DUREE : 99 ANS
FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIE UNIQUE
CAPITAL : 100 000 ,00 DHS souscrits en numéraire
Mr AMINE NAMES :100.000,00 DHS
GERANCE : Mr AMINE NAMES

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II-Le dépôt légal a été effectué au greffe au tribunal de Mohammedia Le 08/07/2021 sous le numéro 1595 RC : 28545

N° 7411/PA

Constitution de la société PERDESA

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société PERDESA S.A.R.L

Objet :
 1- EXPLOITATION DES MINES ;
 2- TRAITEMENT ET VALORISATION DES MINES ;

3- TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR COMPTE D'AUTRUI ;
Durée : 99 ans

Siège social : N°62 RUE ATLAS QU JRFAT SAFI. Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1 000 parts de 100dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :
M. SAIDI FOUAD 500 Parts
M. FADLOULLAH ZAKARIA 500 Parts
 Soit un total de 1000 Parts
Gérance : la société est nommée en qualité de gérant, Mr. SAIDI FOUAD.

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 12031 du 18 Aout 2021.

N° 7412/PA

STE «MARINA FROMAGERIE» SARL AU CONSTITUTION

DUREE : 99 ANS
Objet :
 - NEGOCE DE TOUS PRODUITS DE FROMAGERIE
Dénomination : MARINA FROMAGERIE SARL AU
Siège : CITE SALIM NR 160 BOUZNKA
Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100.000 DHS chacune

- Mme BUSHUARI MARINA : 100 000,00 Dirhams.
Gérance : Mme BUSHUARI MARINA gérante.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Benslimane Le 24/08/2021 sous le numéro 7067.

N° 7413/PA

JANAT DES SAVEURS - SARL AU
 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, - CASABLANCA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08.07.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : JANAT DES SAVEURS.
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet : FAST - FOOD - SNACK (TENANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, CASABLANCA.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social : • Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Mr. ER-RAOUY SOUFIANE, Associé Unique, en rémunération de son apport.
GERANCE : - Mr. ER-RAOUY SOUFIANE est nommé GERANT UNIQUE de la Société.

La Société sera valablement engagée par la signature du gérant unique « Mr. ER-RAOUY SOUFIANE. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 16.08.2021 sous le n° 789866. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le n° 513189.

tre de Commerce sous le n° 513189.

N° 7414/PA

MLZ CONSULTING - SARL AU

46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, - CASABLANCA - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11.08.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : MLZ CONSULTING.
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.
Objet : CONSEIL DE GESTION.

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.
Capital Social : • Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Mme. LEKHDER MAJDA, Associée Unique, en rémunération de son apport.
GERANCE : - Mme. LEKHDER MAJDA est nommée GERANTE UNIQUE de la Société.

La Société sera valablement engagée par la signature de la gérante unique « Mme. LEKHDER MAJDA. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 16.08.2021 sous le n° 789857. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le n° 513183.

N° 7415/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
27/DRPS/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le **21/09/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DU MATERIEL TECHNIQUE ET EQUIPEMENTS DE SECURITE AUX PORTS DE LA DRPS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 700,00 HUIT MILLE SEPT CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **866 232,00 TTC HUIT CENT SOIXANTE-SIX MILLE DEUX CENT TRENTE DEUX TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELES PREVUES PAR L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7406/PA

DELI FOOD SARL AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : Hay Bourgogne Boulevard Tantan N°8 -Casablanca
Suite à la décision de l'associé unique du 21 JUIN 2021 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :
-Le Transfert du siège social à l'adresse suivante Hay Bourgogne Boulevard Tantan N°8 -Casablanca.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 11/08/2021 sous le n° 789507
Le numéro au registre chronologique est 28687.
N° 7418/PA

Société «HUBO ORIENTAL» SARL CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 09/07/2021, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: «HUBO ORIENTAL» S.A.R.L.
Objet: Réparation Mécanique; Goutte à Goutte; Travaux Divers ou Construction.
Siège Social: N° 226 Lot El Qods 01 El Aioun.
Durée: 99 ans.
Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000.00dhs).
Associés: HAJJI Siham C.I.N n° FC36289, 500 Parts sociale; HAJJI Houyam C.I.N n° FC65056, 500 Parts sociale.
Gérance: HAJJI Siham.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Tièere

Instance de Taourirt le 23/08/2021 sous N°333, RC N° 1367.
N° 7419/PA

Société «JABI AGRICOLE DE L'ORIENTAL» SARL/AU CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 05/07/2021, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: «JABI AGRICOLE DE L'ORIENTAL» S.A.R.L./AU.
Objet: Fabrication Huiles d'Olives; Fabrication de Conservers alimentaires ou de Confitures.
Siège Social: N° 02 Rue 08 Hay Houria Sud El Aioun.
Durée: 99 ans.
Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000.00dhs).
Associé: Mr JABI Younes C.I.N n° FC45177 propriétaire de 1000 Parts sociale.
Gérance: Mr JABI Younes.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Tièere Instance de Taourirt le 23/08/2021 sous N°334, RC N° 1365.
N° 7420/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Éau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/2021/DGM
Le 21/09/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bu-

reaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°23/2021/DGM, pour la Maintenance des systèmes de la mesure du vent secours (Diverses préfectures).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 DH (Quinze Mille dirhams).
L'estimation des coûts du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 234 120.00 (Deux cent trente-quatre mille cent vingt Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Il est prévu une visite des lieux :
-Le 09 / 09 /2021 à 10h au site de l'aéroport de Marrakech.
-Le 10 / 09 /2021 à 10h au site de l'aéroport d'Ifrane.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 7421/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL SECRETARIAT GENERAL D.B.M AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N° : 59/2021/BG/PAZ
Le 21 SEPTEMBRE 2021 à 11 h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'Aménagement des sièges du Cercle d'Ouaouizerth, Azilal, Caïdats Tabant, ancien Caïdat Zaouiati Ahansal, Imlil et Tillouguite, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams, 00 Cts (10.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quatre-

vingt-seize dirhams, 00 Cts (499.896,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
-Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 7422/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/DPETLE/Lar 2021

Le 21 SEPTEMBRE 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Travaux d'entretien de la chaussée aux enrobés à chaud De la RN1 entre PK 104+340 et PK 107+240 (Province de Larache)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 22.000 ,00 DHS (VINGT DEUX MILLE DHS) .

L'estimation du coût des prestations : 1.507.320,00 DIRHAMS, (UN MILLION CINQ CENT SEPT MILLE TROIS CENT VINGT DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .


Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
B	B6	4

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix désigné ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH) TTC	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
29/2021/AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant la RR610 à douar Imazane, relevant de la commune Trougout-Province DRIOUCHI.	57 000,00	3 624 468,00	21/09/2021 A 10h00min	L'article 5 du règlement de consultation
30/2021/AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant BOUDINAR-MIJINE-TROUGOUT relevant de la commune BOUDINAR-Province DRIOUCHI.	250 000,00	16 271 160,00	21/09/2021 A 11h00min	L'article 5 du règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. Les plans relatifs à l'appel d'offres seront remis aux concurrents sur support informatique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°7416/PA

FADMELEC SARL AU
Modification juridique
RC N° 356035

I- selon la décision des associés de LA STE MERY GRAPH SARL en date du 01/06/2021, et selon les clauses mentionnées sur les statuts notamment l'article 04 il a été Décidé ce qui suit :
* changement de la dénomination commerciale de MERY GRAPH par la nouvelle dénomination commerciale FADMELEC
* changement total d'activité par la nouvelle activité les travaux d'électricité générale
* Cession de 100 parts sociales de Mme EL YAMANY ZAINA d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune a Mr FANANE MOHAMED
* La transformation juridique de la société d'une société a responsabilité limitée SARL a une société a responsabilité limitée a associe unique SARL AU
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de COMMERCE de CASABLANCA le 06/07/2021 sous le N° 785728.
III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de Commerce de Casablanca le 06/07/2021 sous le numéro 25060 du registre chronologique.

N° 7432/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA
Tel/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.
Constitution d'une
S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date

du 29/06/2021. Il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination :
«MONDE DES ANIMAUX » SARL.
Siège Social : N°13 IMM C LOTISSEMENT RES LES ORCHIDEES-MOHAMMEDIA.

Associé :

Mr. MOHAMED ARMAILI, apporteur en numéraire 200 000.00 Dhs soit 200 parts sociales

Mme ZAHIA ARMAILI, apporteur en numéraire 15000.00 Dhs soit 150 parts sociales

Mme LATIFA AOUNI, apporteur en numéraire 15000.00 Dhs soit 150 parts sociales

Mme IMANE ARMAILI, apporteur en numéraire 15000.00 Dhs soit 150 parts sociales

Mme.HIND ARMAILI, apporteur en numéraire 15000.00 Dhs soit 150 parts sociales

Mr. ACHRAF EL MEKKI ARMAILI, apporteur en numéraire 200 000.00 Dhs soit 200 parts sociales

TOTAL : 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet :
1)Boucher (Marchand) EN Détail 2) Animaux De Compagnie (Marchand de)

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMED ARMAILI ET Mme ZAHIA ARMAILI
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Première instance de MOHAMMEDIA sous le N°28715,

et Dépôt légal a été effectué le 18/08/2021 sous le N°1789.

N° 7433/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/08/2021. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " IDI-CHOTRAVE" S.A.R.L. AU

Siège Social : GROUPE ATTAKADDOU GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERN O U S S I CASABLANCA.

Associé unique : - Mr.ROCHDI SALAH apporteur en numéraire 100 000.00 dhs soit 1000 parts Sociales

Objet :
- TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION.

- TRAVAUX DE PEINTURE DE CARRELAGE DE PLATRE DE PLOMBERIE ET D'ELECTRICITE.

- MARCHAND DU MATÉRIEL DE CONSTRUCTION.

- TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE NETTOYAGE.

- IMPORT EXPORT.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. ROCHDI SALAH.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°513793

N° 7434/PA

Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الطاقة والمعادن والبيئة



AVIS D'ANNULATION

De l'appel d'offres N°16/DCCDBEV/2021

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres N°16/DCCDBEV/2021, relatif à l'aménagement du pavillon MAROC dans le cadre de la participation du Maroc à la COP 26 à Glasgow 2021, pour le compte du Département de l'Environnement est annulé.

N°7435/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 34/2021

Le 21/09/2021 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux de réalisation de forages de reconnaissance dans des localités relevant de la province de Tiznit -programme 2021-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 Dhs (Vingt mille dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 441 800,00 Dirhams (Un million quatre cent quarante et un mille huit cents Dirhams et 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
H	2	H3

- Pour les entreprises non installés au Maroc :

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°7436/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

**Avis modificatif
de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix
N° 03/DAAJ/METLE/2021**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis N°3/DAAJ/METLE/2021, ayant pour objet l'Organisation des sessions d'Automne 2021 du Forum International des Transports entre 25 et 29 Octobre 2021 à Rabat et Tanger, qui aura lieu le 11 octobre 2021 à 10 Heures, et qui est publié aux journaux Al Itihad Al Ichiraki et La libération respectivement le 25 août 2021 sous n° 12.924, et le 25 août 2021 sous n° 9398 a connu les modifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée : Un million deux cent quatre-vingt-quinze mille trois cent trente-six dirhams (1.295.336,00 DH TTC) toutes taxes comprises.
- La date d'ouverture des plis sera le 21 septembre 2021 à 10 Heures.

N°7437/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.30 : Amouddou
 09.25 : Maalim wa dilal
 10.20 : Yakout et Aanbar Ep16
 11.20 : Marhba bi Shabi Ep 30
 11.50 : Rass Lam-hayen Ep 30
 12.25 : Hayat Jadida Ep 27
 12.40 : Intervention des partis politiques
 12.45 : Intervention des partis politiques
 12.50 : Intervention des partis politiques
 13.00 : JT Addahira
 13.34 : Prière du vendredi
 14.00 : Dar Lghaz-lane Ep21
 14.30 : JT en Amazigh
 14.50 : JT en Espagnol
 15.10 : Fi Dilal Islam
 15.30 : Alouan Mina Al Madih
 16.20 : Ya rab
 16.30 : Yassalounaka
 17.10 : Haya Aala Falah
 18.00 : Amouddou
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Hayat Jadida Ep 29
 19.35 : Hayat Jadida Ep 30
 19.50 : Zouaji mouhal Ep 1
 20.10 : Serba Ep 1
 20.45 : Intervention des partis politiques
 20.50 : Intervention des partis politiques
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Moutakaïd
 23.30 : Intervention des partis politiques
 23.35 : Intervention des partis politiques
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Festival de musiques
 01.30 : Maalim wa Dilal
 02.30 : Haya Aala Falah
 03.30 : Yakout et Aanbar Ep 16
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 06:55:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 08:15:00 : FEUILLETON : YAWMIYAT TABIB - THE DOCTORS
 09:05:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
 09:35:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 09:40:00 : FEUILLETON : 3AWDAT AL MOUNTAQIM
 10:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 10:55:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 11:55:00 : SERIE : L'AUBERGE
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI
 14:00:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:50:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:55:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:10:00 : FEUILLETON : FADILA
 16:25:00 : FEUILLETON : HDIDANE 3INDA AL FARA3INA
 17:05:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS
 17:30:00 : MAGAZINE : TOUT ROUQ AL 3ARIFINE
 17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:55:00 : DESSIN ANIME : GLUMPERS
 17:55:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE
 18:05:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:25:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
 19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW
 23:20:00 : FEUILLETON : QSAR AL BACHA
 00:05:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:35:00 : TELEFILM : NHAR LEKBIR
 03:10:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 04:15:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
 05:05:00 : SERIE : AL BOUED AL AKHAR : ANNIHAYA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05H25 : Tfou : Dessins animés
 07h30 : Téléshopping
 08H20 : Familles nombreuses : La vie en XXL
 10H00 : Les feux de l'amour : Série
 11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : Mon mari veut me tuer : Téléfilm
 14h40 : Le fiancé aux deux visages : Téléfilm
 16H30 : Familles nombreuses, la vie au soleil
 17H35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Journal
 19h45 : My million
 20h05 : Duos mystères : Divertissement
 23h40 : Tirage de l'Euro millions
 23h45 : Vendredi tout est permis avec Arthur : Divertissement



05H00 : Le 6h info
 05H30 : Télématin
 08H30 : Amour, gloire et beauté : Série américaine
 09h55 : Rizzali & Isles : autopsie d'un meurtre : Série
 09H45 : Tout le



monde a son mot à dire : Jeu
 10h15 : Les z'amours : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 12h00 : Journal
 12h50 : Ça commence aujourd'hui : Magazine
 14h10 : Affaire conclue : Magazine
 16h55 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 17h30 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18H40 : Météo
 19H00 : Journal
 19H45 : Un si grand soleil : Série française
 20H05 : Candice Renoir : Série
 21h50 : Les petits meurtres d'Agatha Christie : Série
 01h00 : Ça commence aujourd'hui
 02h10 : Affaire conclue
 03h00 : Sur la piste de l'Orégon
 03h25 : New York d'île en île.



05h00 M6 music
 06h15 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h00 : Modern family : Série américaine
 11h45 : Le 12.45
 12h35 : En famille. Série
 13h00 : Quand Carly rencontre Andy : Téléfilm
 14h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 17h40 : Chasseurs d'appart' : qui peut battre Stéphane Plaza ?
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : En famille
 20h05 : NCIS : enquête spéciales : Série
 22h35 : NCIS : enquête spéciales : Série

18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes : Magazine
 19h50 : La minute vieille : Série française
 19h55 : Le plongeur de Vera : Téléfilm
 21h30 : Freddie Mercury : the untold story :



Documentaire
 22h30 : Queen & Adam Lambert : the show must go on : Documentaire
 23h55 : Freddie Mercury
 03h15 : Arte regards.



04h00 : Okoo
 07h00 : Okoo vacances
 09h35 : OPJ : Série française
 10h35 : L'info outre-mer
 10h50 : Le 12-13
 12h00 : Météo à la carte : Magazine
 13H05 : Un cas pour deux : Série
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16H00 : Slam
 16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le 18.30



18H00 : Le 19-20
 19H00 : Vu : magazine
 19H20 : Plus belle la vie : Série française
 19H45 : Tout le sport
 20H05 : La télé des années 90 : Documentaire
 22h25 : Alain Chamfort le pape de la pop chic : Documentaire
 23h30 : Libre court
 00h30 : Tri Yann, le concert des 50 ans
 02h20 : Les matinales
 03h00 : Slam
 03h35 : Plus belle la vie.

De nouvelles règles mondiales pour un avenir alimentaire plus juste

Horizons



Cette année, les gouvernements peuvent veiller à ce que de meilleures règles internationales nous aident à nous remettre sur la voie d'un système commercial agricole plus juste et plus durable, et à surmonter les récents revers dans nos efforts pour lutter contre la faim et la malnutrition. Le Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires en septembre, la conférence des Nations unies sur le climat (COP26) en novembre et la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui débutera plus tard ce mois-ci offrent aux décideurs de nombreuses occasions d'agir.

La pandémie de Covid-19, les ralentissements économiques, le changement climatique et les conflits ont tous contribué à une augmentation de la faim et de la malnutrition. Et le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est le dernier d'une série d'avertissements qui montrent pourquoi les gouvernements doivent prendre des mesures audacieuses immédiates pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

En particulier, les gouvernements devraient se concentrer sur la correction et la réduction des distorsions qui pèsent actuellement sur les marchés alimentaires et agricoles. Si les décideurs politiques peuvent améliorer le fonctionnement de ces marchés, les producteurs et les consommateurs vulnérables en bénéficieront le plus.

De toute évidence, le statu quo n'est pas une option. Selon des estimations récentes des agences des Nations unies, entre 720 millions et 811 millions de

personnes étaient confrontées à la faim en 2020. De plus, l'insécurité alimentaire modérée ou sévère a lentement augmenté au cours des six dernières années et touche désormais près d'une personne sur trois dans le monde. Nous devons changer de cap si nous voulons atteindre l'objectif de développement durable consistant à mettre fin à la faim et à la malnutrition d'ici la fin de cette décennie.

L'augmentation attendue de la population mondiale à près de dix milliards d'ici 2050 ajoute un élément d'urgence supplémentaire. De meilleures règles concernant le commerce et les marchés peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire en soutenant les efforts visant à créer des emplois, à augmenter les revenus et à stimuler la productivité agricole de manière durable. Des marchés qui fonctionnent mieux renforceraient également la résilience du système alimentaire au réchauffement climatique, à mesure que les modèles de température et de précipitations changent et que les événements météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes deviennent plus fréquents et plus intenses.

Dans le même temps, la récente augmentation de la faim et de la malnutrition doit être considérée dans le contexte des progrès significatifs réalisés au cours du dernier quart de siècle. Au cours de cette période, des dizaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire à mesure que les revenus moyens ont augmenté et que les marchés sont devenus plus intégrés.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le commerce des produits alimentaires et agricoles a plus que doublé en termes réels depuis 1995, la part du commerce entre pays en développement augmentant également rapidement. Récemment, les nouvelles technologies numériques ont contribué à une transformation des marchés alimentaires et agricoles en augmentant la productivité et en facilitant le commerce transfrontalier de biens et de services.

En outre, les pays ont négocié et signé un nombre croissant de nouveaux accords commerciaux bilatéraux et régionaux alors qu'ils cherchent à améliorer leur accès aux marchés et à approfondir l'intégration avec leurs partenaires commerciaux, à la fois dans les régions voisines et plus éloignées. Mais les efforts pour mettre à jour les règles du commerce mondial pour l'alimentation et l'agriculture n'ont avancé que lentement.

Lors d'une réunion en 2015 à Nairobi, les ministres du Commerce ont conclu un accord pour mettre fin aux subventions à l'exportation agricole, remplissant ainsi un engagement clair au titre des ODD. Et à Bali deux ans plus tôt, les pays sont parvenus à un accord sous les auspices de l'OMC sur d'autres questions alimentaires et agricoles dans le cadre d'un paquet commercial plus large. Mais il reste encore beaucoup à faire pour résoudre les problèmes de longue date des marchés alimentaires et agricoles et garantir que les règles mondiales seront également adaptées à l'avenir.

A l'approche de la conférence mi-

nistérielle de l'OMC, je préside les discussions entre les négociateurs sur une liste de sept sujets liés au commerce agricole, notamment les subventions pour des produits tels que le coton, les restrictions sur les exportations alimentaires et le défi d'améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés. Sont également à l'ordre du jour des règles régissant l'approvisionnement en denrées alimentaires pour les stocks publics, des garanties pour les produits agricoles et des règles sur des mesures qui ressemblent à des subventions à l'exportation. Dans tous les domaines, améliorer la transparence en rendant plus d'informations facilement disponibles est une préoccupation essentielle pour de nombreux pays.

Les ministres pourraient faire un grand pas en avant lors de la conférence de l'OMC en convenant d'un résultat sur l'alimentation et l'agriculture qui aide à rétablir la confiance, trace la voie à suivre et galvanise l'engagement politique. Cela nous permettrait de rétablir la confiance dans notre capacité collective à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Aujourd'hui, nous devons nous efforcer de surmonter la pandémie, de construire des économies plus inclusives et durables et de jeter les bases d'un avenir plus juste et plus résilient. Un accord à l'OMC qui améliore les règles du commerce alimentaire et agricole serait un début important.

Par Gloria Abraham Peralta
Ambassadrice du Costa Rica auprès de l'Organisation mondiale du commerce et présidente de la session extraordinaire du Comité de l'agriculture de l'OMC

Sport

Le PSG dit non au Real pour Mbappé, mais ne va pas retenir sa star



Nouvel épisode palpitant de la série "Mbappé ira-t-il au Real?": le directeur sportif du Paris Saint-Germain, Leonardo, a répondu mercredi "non" aux quelque 160 millions d'euros proposés par Madrid, mais si le joueur veut partir, "on ne va pas le retenir", a-t-il lâché.

Paris a dit "non verbalement" et souhaite toujours "garder" son buteur, en fin de contrat en juin, mais en jugeant, auprès de quelques médias dont l'AFP, "pas suffisante" la proposition, le dirigeant brésilien se prépare quand même à un éventuel départ de son champion du monde. "Notre position a toujours été de garder Kylian, de renouveler son contrat", a insisté "Leo".

Toutefois, si Kylian Mbappé "a envie de partir, on ne va pas le retenir, mais il va partir ou rester à nos conditions", a admis le DS du PSG.

"Si un joueur a envie de partir, il va partir, le club, le projet, restent au-dessus de tout le monde", a-t-il ajouté.

Pour éviter d'en arriver là, le PSG a lancé voilà un an les grandes manœuvres pour prolonger les contrats de Neymar et Mbappé, à expiration en juin 2022.

Mais si le Brésilien a donné son accord en mai pour rester jusqu'en 2025, la réponse du Français se fait toujours attendre.

"Ce que je veux, c'est gagner, me sentir dans un endroit où je peux vraiment gagner, où il y a un projet solide autour de moi", avait déclaré le joueur sur Canal+, avant l'Euro.

L'attaquant a été entendu, avec le recrutement doré de cet été avec les arrivées d'Achraf Hakimi, Georginio Wijnaldum, Gianluigi Donnarumma, Sergio Ramos et, surtout, Lionel Messi.

Mbappé "n'a pas d'excuse pour faire quelque chose d'autre" que de rester, a lancé le président Nasser Al-Khelaïfi après le recrutement du génie argentin.

"On a tout fait" pour convaincre Mbappé de rester, juge Leonardo. "Même ce mercato, on considère l'avoir fait autour de lui".

C'est aussi pour cela que "verbalement on a dit non" au Real, a assuré "Leo", estimant que cette offre "pas suffisante" du club merengue, "autour de" 160 M EUR, est "une stratégie, pour avoir un non de notre part comme ça ils diront qu'ils ont tout essayé".

Voilà "deux ans que le Real Madrid se comporte comme ça, c'est irrespectueux, incorrect, illégal, même si c'est l'entourage ou les intermédiaires, pour nous c'est inacceptable", a estimé Leonardo.

Le Real peut se payer un tel

transfert car la "Maison blanche" a tenu bon durant la pandémie, avec des comptes dans le vert, et 75 M EUR sur les ventes de Raphaël Varane à Manchester United et de Martin Odegaard à Arsenal.

Et si Mbappé ne prolonge pas son contrat, il risque de partir l'été prochain sans contrepartie financière pour le PSG, qui avait déboursé 180 M EUR pour le faire venir de Monaco en 2017.

En jugeant la proposition du Real "très loin du montant" pour une telle star, le DS admet toutefois la possibilité d'un départ, bien qu'il se défende d'ouvrir "la porte, on ne l'a jamais ouverte, sinon on pouvait le faire depuis longtemps".

"On ne peut pas vendre un joueur à moins de ce qu'on a payé quand il avait 18 ans", a-t-il estimé, rappelant que le club doit rétroceder "une partie de l'achat à

Monaco", environ 35 M EUR.

Le PSG "n'a jamais imaginé" perdre son joyau, "jamais voulu ça, on a tout fait pour le renouveler, on a fait une offre (salariale, NDLR) vraiment importante, même au-dessus des autres top joueurs", a précisé Leonardo.

Mbappé "est au centre du projet, mais pas au-dessus".

Le directeur sportif a également rappelé que Mbappé "a toujours promis qu'il ne partirait jamais libre".

Si le champion du monde devait partir, la date limite pour le transfert, "c'est le 31 août à minuit, la +deadline+ qui existe", a dit Leo, soit le moment de la clôture du mercato.

Quant aux chances que Mbappé prolonge au PSG, "je ne sais pas répondre", a-t-il lâché.

"Est-ce que Kylian a envie de partir? Ça me semble clair, non?", a conclu Leo.

Harry Kane se résout à rester à Tottenham

L'attaquant de Tottenham Harry Kane a annoncé mercredi sur son compte Twitter qu'il renonçait à quitter Tottenham cet été, après avoir espéré rejoindre Manchester City pour accroître ses chances de remporter enfin des titres. "Je vais rester à Tottenham cet été et je serai concentré à 100% pour aider l'équipe à réussir", a écrit l'attaquant et capitaine de la sélection nationale.

Si la précision "cet été" peut laisser la porte ouverte à l'interprétation, le joueur a décidé de mettre fin au feuilleton qui a tenu l'Angleterre en haleine.

Sous contrat jusqu'en 2024, Kane 28 ans, avait laissé fuiter son envie de quitter son club de cœur, rejoint en 2004, mais avec qui il n'avait jamais rien gagné, échouant en finale de la Ligue des champions 2019.

Manchester City, en quête d'un avant-centre après le départ de Sergio Agüero en fin de contrat cet été, semblait une destination de rêve.

Les Citizens avaient soumis une offre de 100 millions de livres (117 M EUR) qui avait été rejetée par le président Daniel Levy, réputé pour son in-

transigeance dans les négociations.

Ils avaient alors choisi de recruter, pour le même montant, l'étoile montante du football anglais, le milieu offensif d'Aston Villa Jack Grealish, laissant déjà planer un doute sur la possibilité de faire deux grosses acquisitions en un été.

L'affaire avait semblé encore se compliquer quand Harry Kane ne s'était pas présenté à la date communiquée aux médias pour sa reprise de l'entraînement, après des vacances prolongées en raison de sa participation à l'Euro, dont l'Angleterre a atteint la finale.

Finalement mis sur le compte d'une quarantaine obligatoire dans le cadre des mesures anti-Covid après un séjour aux Bahamas, l'incident avait renforcé l'impression d'un bras de fer entre le club et son avant-centre à la réputation pour-tant immaculée.

L'existence d'un accord tacite, mais aux contours flous, entre le joueur et son président sur un "billet de sortie", avait divisé supporters et observateurs, entre ceux qui soutenaient le départ du joueur et ceux qui estimaient que Tottenham était dans son bon droit en réclamant une somme digne de son

meilleur joueur.

Pris entre les deux, le nouvel entraîneur des Londoniens, Nuno Espírito Santo, s'est tenu à distance, s'entretenant avec le joueur mais se montrant toujours très philosophe, pour ne pas dire fataliste, devant la presse.

Absent lors de la première journée et lors du barrage aller de Ligue Europa Conférence jeudi dernier, Kane était finalement réapparu contre Wolverhampton le week-end dernier (1-0), jouant les 20 dernières minutes et passant tout près de marquer à la 81e.

Alors que la fenêtre estivale des transferts s'achève le 31 août, la presse anglaise bruissait des rumeurs sur une offensive de dernière minute de City à la hauteur des 150 M GBP (175 M EUR) espérés par Levy pour le joueur, qui n'aura finalement pas lieu. Le bon début de saison des Spurs, avec deux victoires en deux matches de championnat, a aidé le club à traverser cette période sans dommage, alors qu'il devait jouer hier son barrage retour de C4 contre les Portugais de Paços Ferreira pour essayer de renverser la courte défaite du match aller (1-0).

Coupe de la Ligue anglaise

Arsenal se refait un moral

Mal engagé en championnat, Arsenal n'a fait qu'une bouchée de West Bromwich Albion (6-0), fraîchement relégué de Premier League et co-leader du Championship (D2), mercredi, pour le 2e tour de la Coupe de la Ligue anglaise.

Pour sa première titularisation de la saison après avoir été testé positif au Covid-19, Pierre-Emerick Aubameyang s'est offert un triplé (1-0 à la 17e, 2-0 à la 45e, 5-0 à la 62e).

Nicolas Pépé a enfoncé le clou avant la pause (3-0, 45e+1), avant que Bukayo Saka n'ôte le dernier semblant de suspense en tout début de seconde période (4-0, 50e) et qu'Alexandre Lacazette, lui aussi remis du coronavirus, n'y aille de sa réalisation (6-0, 69e).

Ce large succès, même face à un adversaire largement remanié, offre à l'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta, un peu de répit entre les deux défaites inaugurales en championnat et une visite à Manchester City, samedi, pour la 3e journée.

Le carton de la soirée revient toutefois à un autre club de l'élite, Southampton, qui a atomisé le club gallois de Newport County (8-0), pensionnaire de D4.

Le dernier match de la soirée, entre Newcastle et Burnley, a été beaucoup moins vivant (0-0) et s'est achevé aux tirs au but en faveur des Claret and Blue (4-3). Les 16e de finale, qui verront l'entrée en lice des sept équipes qualifiées pour des Coupes d'Europe, se disputent autour du 20 septembre.

Le tirage au sort effectué après les matches a donné quelques duels entre clubs de D4.

L'affiche de ce prochain tour sera la rencontre entre Manchester United et West Ham, alors que Chelsea accueillera Aston Villa. Liverpool ira à Norwich et Tottenham à Wolverhampton.

Le quadruple tenant du titre, Manchester City, a été bien plus verni puisqu'il accueillera le modeste club de Wycombe (D3).



Tirage au sort de la Botola ce vendredi

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) annonce que la cérémonie de tirage au sort de la Botola Pro Inwi 1 et 2 aura lieu vendredi 27 août 2021 au

Complexe Mohammed VI à partir de 20h00.

La LNFP informe également les clubs que le tirage au sort sera retransmis en direct sur le site web

officiel de la FRMF ainsi que via les pages officielles du réseau social Facebook, sur YouTube en streaming et sur la chaîne du groupe SNRT «Arryadia».

Eliminatoires du Mondial 2022

Infantino appelle les clubs à la solidarité pour leurs stars étrangères

Le président de la Fifa Gianni Infantino a appelé mercredi à la "solidarité" quant à la mise à disposition des joueurs pour le rassemblement international de septembre, à laquelle s'opposent les clubs anglais, mais aussi espagnols et italiens.

"J'en appelle à la solidarité de chaque association membre, de chaque ligue et de chaque club", a affirmé le dirigeant dans un communiqué, assurant que "la mise à disposition des joueurs pour les prochaines fenêtres internationales est une question dont l'urgence et l'importance sont capitales".

M. Infantino vise en particulier les clubs anglais de la Premier League. Ceux-ci ont annoncé mardi qu'ils s'opposeraient, en fin de semaine, à la libération de leurs joueurs issus de sélections des pays classés en zone rouge, où la circulation du Covid-19 et de ses variants est jugée trop élevée par le gouvernement anglais. Ce dernier impose donc une quarantaine de dix jours à toute personne revenant de ces pays.

Cette mesure concerne environ 60 joueurs de 19 clubs, dans 26 pays classés sur la liste rouge, principalement africains et sud-américains.

Gianni Infantino indique également avoir écrit au Premier ministre britannique Boris Johnson pour lui "demander le soutien nécessaire, notamment pour que ces joueurs ne soient pas privés de la possibilité de représenter leur pays".

Il lui a "suggéré qu'une approche similaire à celle adoptée par le gouvernement britannique lors de la phase finale de l'EURO 2020 (à savoir une exemption de quarantaine, NDLR) soit mise en oeuvre en vue des prochains matches internationaux", précise la Fifa.



Début août, la Fifa avait étendu de deux jours la fenêtre internationale de septembre pour les qualifications au Mondial-2022 en Amérique du Sud, de manière à programmer un troisième match au lieu de deux.

Cette décision a suscité les critiques du Forum mondial des ligues professionnelles, celles-ci regrettant que les clubs n'aient pas obtenu de dérogations à leur obligation de mise à disposition des joueurs internationaux pour les pays jugés à risque.

Mardi, la Ligue espagnole (LaLiga) s'est d'ailleurs jointe aux critiques de la Premier League, en indiquant qu'elle "soutiendra les clubs espagnols qui décideront de ne pas libérer leurs

joueurs".

Et mercredi soir la Serie A indiquait qu'elle "soutiendra en toute circonstance la décision des clubs de ne pas libérer les joueurs convoqués par leurs équipes nationales pour jouer dans des pays pour lesquels le retour en Italie prévoit une quarantaine".

"La décision de la FIFA de ne pas étendre les exceptions aux convocations pour les pays où il existe une obligation de quarantaine au retour et les diverses limitations liées à la propagation de la pandémie entraîneraient un préjudice compétitif pour les équipes qui consentiraient à leurs joueurs de voyager dans ces pays", a souligné la ligue italienne dans un communiqué.

La liste de Halilhodzic

Excepté Ziyech, tout le monde y est

Le sélectionneur national Vahid Halilhodzic a dévoilé jeudi la liste des joueurs retenus pour les deux prochains matchs qui opposeront les Lions de l'Atlas au Soudan et à la Guinée, pour le compte de la 1ère et de la 2ème journées du groupe I des qualifications africaines du Mondial-2022 au Qatar.

La sélection nationale recevra son homologue soudanaise le 2 septembre au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, avant de se déplacer au stade Lansana Conté à Conakry pour affronter la sélection guinéenne le 6 septembre, a précisé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site.



Ci-après la liste des joueurs retenus :

Gardiens : Yassine Bounou (Séville FC), Mounir El Kajoui (Hatayspor) et Anas Zniti (Raja de Casablanca).

Défenseurs : Soufiane Chakla (Villarreal), Jawad El Yamiq (Real Valladolid), Ghanem Saïss (Wolverhampton) et Nayef Aguerd (Stade Rennais).

Arrières latéraux : Achraf Hakimi (PSG), Soufiane Alakouch (FC Metz), Soufiane El Karouani (NEC Nijmegen) et Adam Massina (Wattford).

Milieux de terrain : Soufiane Amrabat (Fiorentina), Aymane Barkok (Frankfort), Adil Taarabt (Benfica), Slim Amallah (Standard de Liège), Ilias Chair (Queens Park Rangers) Imran Louza (Wattford) et Youssef Maleh (ACF Fiorentina).

Attaquants : Soufiane Boufal (Angers SCO), Achraf Bencharki (Zamalek), Munir Haddadi (FC Séville), Zakaria Boukhhal (AZ Alkmaar), Youssef En-Nesyri (FC Séville) et Ryan Mmaee (Ferencvárosi TC).

L'IRT s'attache les services de Abdellah El Moudene et Mouad Ajandouz



Le Club de l'Ittihad Riadi de Tanger (IRT), section football, a annoncé qu'il s'est engagé avec le milieu de terrain Abdellah El Moudene, et l'attaquant Mouad Ajandouz.

L'IRT a souligné, dans un communiqué, qu'il a signé un contrat, de deux saisons, avec le joueur algérien Abdellah El Moudene (27 ans).

Il s'est également engagé avec le joueur Mouad Ajandouz, pour trois saisons.

"Je suis heureux de porter le maillot de l'IRT et mon objectif est de signer une performance qui répond à mes aspirations et à celles des supporters tangerois", a dit Mouad Ajandouz dans une déclaration à la presse.

Le club de la ville du Détroit avait an-

noncé auparavant le renouvellement, pour trois saisons, du contrat du gardien de but Imad Askar, et le recrutement de l'attaquant Ahmed Hammoudan. Il s'est aussi engagé pour deux saisons avec l'attaquant Youssef Benali (26 ans), le défenseur Abdellatif Noussir (31 ans), et l'attaquant Hamdi Laachir "Hamada" (34 ans).

Le club tangerois avait également procédé au renouvellement du contrat du capitaine de l'équipe, Mehdi El Khallati, et du joueur Taoufik Ijroten (31 ans) pour deux saisons.

Il y a quelques semaines, l'IRT avait annoncé qu'il avait signé un contrat de deux saisons avec l'entraîneur français Bernard Casoni.

Le livre

- Pareil pour les chroniques littéraires. On s'intéresse moins au livre qu'à l'auteur, ses mariages, ses divorces, ses rivalités, son alcoolisme, ses préférences politiques ou culinaires. Céline est-il un mauvais écrivain parce qu'il était antisémite ? Et après Paris ?

- Je cours à Londres rejoindre l'espionne de Madras et sa fille. Rencontrer l'ami Brian. Après ces mois de travail frénétique sous la menace, je pourrais rester des heures à ne rien faire. Organiser des goûters ou des soirées pyjamas pour Shanti, à moins qu'elle ait passé l'âge. Ecouter la musique des sphères dans la posture du lotus. Rejoindre en méditation mes très vieux copains de la vallée de l'Indus. Mais ce sera pour plus tard, je suis sollicité de partout. Et pas toujours de façon agréable: quand on me demande les raisons du suicide de Reto Müller, par exemple. Mon avis sur le procès Lodger qui va s'ouvrir, sur la politique actuelle du Pakistan, la corruption, l'Islam, le Cachemire, l'Afghanistan, les Talibans, Al-Qaïda.

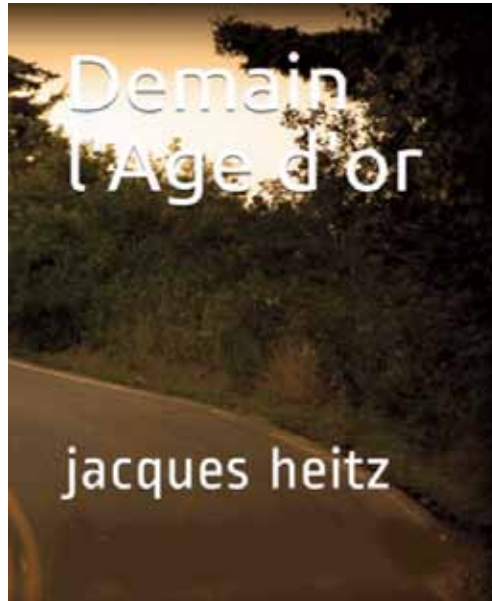
- Sans oublier Obama, la C.I.A. dont tu es peut-être membre, la crise gouvernementale belge, la querelle Flamands-Wallons. On sourit avec condescendance quand tu parles de ton utopie préférée, ce mytique Age

d'Or... Où le situez-vous M. van Ruysbroeck ? Quand même pas en Mésopotamie chez les Babyloniens et les Sumériens peuples bagarreurs s'il en fut. Alors ? La Crète, l'Indus de 2.500 ans avant Jésus-Christ, l'Atlantide ?

- Je suis trop exposé. Les feux de la rampe ne me conviennent pas. Heureusement que je m'en suis toujours tenu à mes principes : ne répondre à aucune question personnelle. Refuser de sortir de mon domaine: les écritures anciennes, l'urbanisme admirable de Harappa ou Mohenjo-Daro, le culte de la fécondité, les déesses-mères. - Tu es l'homme des recherches obscures et patientes. Dans deux mois, toute cette agitation sera retombée. Tu pourras enfin te reposer, profiter de ta liberté de mouvement. Ou assister au procès Lodger qui s'ouvre la semaine prochaine. Tu seras à Londres...

- Il est possible que Brian y assiste mais moi, je vais me tenir bien loin de toute cette affaire.

Une semaine avant l'ouverture du procès, un providentiel accident vasculaire cérébral délire le vieil Archibald de tout souci en ce bas monde. Et le téléphone d'assister aux séances du tribunal. Sa mort est accueillie avec soulagement dans les hautes sphères du pouvoir où l'on pouvait cra-



dre à juste titre, l'homme n'étant pas connu pour sa mansuétude, de nauséabondes révélations sur des trafics en tous genres. Expédié en un temps record, le procès est classé sans suite. Rapatriée dans son pays d'origine, la stèle des Licornes trône désormais au Pakistan Museum d'Islamabad.

Je sors de mes cours quand ma sœur - événement exceptionnel - m'appelle sur mon portable. Elle n'en a pas. Elle est d'ailleurs restée 20 ans sans téléphone fixe non plus. On ne pouvait la joindre que par lettre ou en allant sonner à sa porte (et elle n'ouvre pas, même à moi, si elle se fait un

shampooing ou est en peignoir). D'habitude elle me bipe deux fois et attend que je la rappelle (à moi de payer, un professeur d'université gagne plus qu'une institutrice). Aujourd'hui, dans son affolement, elle déroge à ses principes et me parle aussitôt. - L'infirmière m'a appelée. Elle dit de nous préparer à... Maman ne va plus durer longtemps et... Je n'ai rien pu avaler pour mon goûter !

Je passe la prendre en voiture. L'esprit vide, le corps anesthésié. Je ne ressens rien. Liliane a une belle robe beige, le teint frais, le visage lisse. Son apparence ne trahit en rien ses tourments intérieurs. Pas un instant, elle ne laisse le silence s'installer. Elle bavarde sans arrêt de ses problèmes à elle (la directrice lui en veut, les parents lui en veulent, les enfants sont si mal élevés). En cas de crise, elle se réfugie dans les questions pratiques, s'accroche aux détails matériels qui lui évitent de penser à l'essentiel. Elle me parle de la décoration de sa classe qui est à refaire.

Nous passons le long du mur blanc de la maison de retraite, décoré de couleurs vives par des enfants d'écoles maternelles. J'arrête la voiture, nous nous raidissons tous les deux, Liliane encore plus que moi.

(A suivre)

Recettes

Cromesquis à la mozzarella

INGRÉDIENTS :

500 g de billes de mozzarella
50 g de farine
50 g de chapelure
2 blancs d'oeufs
huile pour friture

PRÉPARATION :

1. Egouttez les billes de mozzarella.
2. Versez la farine et la chapelure dans

deux assiettes creuses distinctes.

3. Battez les blancs d'oeufs dans un bol.
4. Passez chaque bille de mozzarella dans la farine puis dans les blancs d'oeufs battus et enfin dans la chapelure.
5. Faites chauffer l'huile dans la friteuse.
6. Faites frire les cromesquis de mozzarella jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
7. Quand les cromesquis sont cuits, retirez-les de la friteuse à l'aide d'un écumoire et posez-les sur du papier absorbant. Laissez-les égoutter.
8. Dégustez chaud.



Amendis

Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Déléguataire de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Électricité à la région de Tanger-Tétouan; procédés au lancement des appels d'offres suivants :

- > AO. N° 34/21 TA : Démolition des anciens bâtiments d'Amendis Tanger (4 lots)
- > AO. N° 35/21 TA : Renouvellement de la pompe de relevage de la SPRET - ville de Tanger
- > AO. N° 36/21 TA : Travaux d'assainissement pluvial du bassin ouest Souani (Phase II) - Avenue Abi Zaras - ville de Tanger

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis (*) : www.amendis.ma

*Appels d'Offres ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :
Direction des Achats et Marchés - Service Appels d'offres |
Amendis Al Majd Quartier Al Majd Rue Jeddah Majher
Tél. : 9539 32 80 28

(*) En cas de téléchargement, à 20h de faire imprimer le site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société. Les Conditions de participation et d'instruction sont définies comme suit :

N° AO	Fabrication de 50 000 lit	Quantité maximum Proposée en lot	Date de dépôt des offres	Date limite de dépôt des offres	Délai	Délai de l'ouverture
34/21 TA	Lot n° 00000 Lot n° 00000 Lot n° 00000	5000 5000 5000	Lundi 26/09/2021 à 10h Lieu de dépôt : DCP, Amendis Tanger, au 8, rue Oukba Binou Nuffaa	Mardi 21/09/2021 A partir de 18h Ou Mercredi 22/09/2021 à 10h	4 mois	Public
35/21 TA	1 400 000	30 000	Lundi 26/09/2021 à 10h Lieu de dépôt : DCP, Amendis Tanger, au 8, rue Oukba Binou Nuffaa			
36/21 TA	17 800 000	300 000	Mercredi 28/09/2021 à 10h Lieu de dépôt : DCP, Amendis Tanger, au 8, rue Oukba Binou Nuffaa			

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres avant l'ouverture des plis
2. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O)
3. L'ouverture des plis en séance publique est prévue le mercredi 22/09/2021 à 10h à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée
4. Toute offre déposée après le délai de remise spéciale sera automatiquement écartée.

opéré par VEOLIA